



DÉDALES



SOCIÉTÉ

ET VIE QUOTIDIENNE AU TEMPS
DES LAMES DU CARDINAL

Avant Propos

Vous trouverez ici des éléments de contexte sur la société, sur la vie quotidienne, les us et coutumes... Inutile de tout apprendre par coeur mais pour vous imprégner de l'époque et de son ambiance consultez tranquillement à votre rythme le document. En effet le but d'un GN est aussi de restituer l'ambiance d'une période et pas d'incarner des personnes du 21ème siècle dans un costume Louis XIII. C'est toujours intéressant de connaître un peu mieux une période.

En rouge surligné en jaune des éléments plus précis pour le GN





Vie quotidienne

1. Apparence

Contexte

Le vêtement du XVIIème siècle est un langage codé extrêmement pointu. La façon dont un particulier se vêt en dit très long sur son statut social, son humeur, ses intentions... Mi caricature, mi catalogue de mode, le dessinateur normand Jean de Saint-Igny publie en 1629 un ouvrage de référence : Le Théâtre de France, contenant la diversitez des habits selon les qualités et conditions des personnes.

Ainsi, la maîtrise de ce code permet d'affirmer sans erreur que le gentilhomme de gauche sort en ville pour une visite privée tandis que celui de droite entend paraître à la Cour.



Le XVII^{ème} siècle et l'époque baroque ont vu apparaître un phénomène plus qu'étrange : la mode. Plus que jamais le vêtement devient une façon de se démarquer ou, au contraire, de s'intégrer. Les lansquenets germaniques portent de faux sexes proéminents pour choquer les bourgeois et faire étalage de leur virilité. L'aristocratie britannique gonfle ses chausses afin d'imiter ce qu'elle croit être une coquetterie du roi (celui ci lutte en fait contre les douleurs de la syphilis).

La Réforme et la Contre-Réforme viennent mettre de l'ordre dans l'excès. Les honnêtes gens se doivent de porter des couleurs "honnêtes" : noir (la plus commune chez les riches), gris, marron, bleu, vert (surtout pour les femmes) et blanc. Les autres couleurs, les "deshonnêtes" quittent peu à peu la garde-robe ordinaire. Pris par feu le roi, les édits dits "sommptuaires" interdisent les crèvements, les dorures, les décolletés... Si la pudibonderie du roi n'est pas pour rien dans ces décisions, il s'agit également d'un calcul politique : Louis XIII espère que l'or retiré des vêtements sera réintroduit dans l'économie réelle. De plus la France a des manufactures dentellières dont le produit, lui, n'est pas interdit. Ces édits sont cependant peu respectés.

À partir de la Renaissance, la bourgeoisie se met à porter des étoffes de prix afin d'imiter l'aristocratie : soie, velours, brocarts, fourrures... Afin de marquer leur supériorité, les nobles se lancent dans la course à qui changera le plus fréquemment de vêtements. Cependant peu de bourses peuvent lutter sur les deux fronts à la fois ce qui a progressivement fait des étoffes de prix l'apanage des plus riches bourgeois tandis que les aristocrates se vêtent de draps mais se changent plus que quotidiennement.

La fourrure de castor est importée massivement de la Nouvelle France. Elle sert de doublure (d'où le mot "fourrure" d'ailleurs) et de matière première pour la réalisation de toque et de chapeau en feutre de castor. D'autres pelisses précieuses (vair, renard...) sont utilisés pour orner les vêtements hivernaux. L'hermine est réservée aux tenues officielles du roi et des magistrats.



Perruques longues, bouc, hermine royale, bleu honnête et intense et accessoires bling bling: vous avez reconnu Louis XIII en costume de sacre

Le noir est la couleur la plus portée tant par le petit peuple que par les plus fortunés. L'aristocratie l'égaye volontiers par une riche palette de couleurs. Dans la vie quotidienne, les paysans portent fréquemment le brun, peu salissant, mais la tenue des grands jours presque toujours rouge. Le jaune est la couleur des gens de mauvaise vie (prostituées qui le porte en ceinture, Juifs à qui l'on impose fréquemment un bonnet jaune ou une rouelle de même teinte, gérants de maison de jeu...).

La teinture est un art ardu. Les couleurs se fanent généralement vite, ce qui vaut aux teinturiers une réputation d'escrocs. Les plus fortunés font raviver les couleurs fréquemment tandis que la masse porte tout simplement des couleurs mates.

Rappelons que le monde de Pierre Pével est un monde fantastique dans lequel on peut se permettre des excentricités de costumes (cuir, corset...).



Costume masculin

Au XVII^e siècle les hommes prennent soin de leur apparence. S'habiller, se parfumer, être à la mode... ne sont aucunement perçus comme dévirilisant, et ce quelle que soit la couche de la société. Les mignons du roi Henri III avec qui ils partageaient le goût des boucles d'oreilles et du fond de teint étaient des généraux couverts de lauriers ainsi que des bretteurs redoutés.

Il y a des cosmétiques pour chaque partie du corps : cheveux, moustaches, barbe, mains... La peau doit être blanche et douce tandis que les poils sont lisses et brillants. Les hommes utilisent des parfums forts et musqués.



Il ne viendrait à aucun homme de qualité l'idée de sortir tête nue. Le feutre, rond ou cylindrique, s'orne plus ou moins sobrement de plumes.

Les hommes couvrent leur chemise d'un pourpoint. Celui-ci est bien plus léger que par le passé. Les élégants taillent les manches de crevures dont la chemise déborde. Le col est couvert d'un collet en dentelle ou d'une fraise. Les ouvriers portent un pourpoint court afin d'être plus libre de leurs mouvements. Les muguets laissent leur chemise bouffer par les ouvertures du pourpoint.

La cape, ou manteau, couvre les épaules. Longue, c'est une calabre, courte, une roupille, doublé de fourrure, une houppelande : la cape se décline pour tous les besoins et tous les styles.

Aucune loi ne régit le port de l'épée qui est autant un accessoire de mode qu'une arme.

Les chausses, bouffantes à la Renaissance, se rapprochent des cuisses sans les mouler encore. Le bas de la jambe est couvert d'un bas de soie (plusieurs s'il fait froid); faute d'élastique, des rubans les retiennent au-dessus du genou. La chaussure en cuir est ouvragée pour laisser voir le bas. Dehors les bottes sont indispensables pour se protéger de la boue et des déjections qui souillent les rues. Aucun vêtement n'étant purement utilitaire, l'entonnoir de la botte est garni de dentelles ou de rubans.

Costume féminin

Les visages sont blanchis à la poudre : cela dissimule les imperfections et vous distingue des gens simples qui travaillent au grand air. Coquetterie ultime, les pommettes des femmes sont rougies à l'aide d'une autre poudre.

Par-dessus sa chemise, surnommée la secrète, l'élégante enfiler une jupe richement décorée et un corsage assorti, l'ensemble est surnommé friponne.

Une robe-manteau plus sobre, également en deux parties, la modeste, couvre et met en valeur la friponne : le décolleté profond, les demi-manches et le fendu laisse largement voir la couche inférieure. La taille est relevée et soulignée par la busquière, ancêtre du corset. D'autres armatures gonflent les manches et font ressortir le tissu de la sous-robe. Cette unique coupe de base est déclinée à l'infini pour la chambre, la rue, le carrosse, l'équitation, la promenade, la messe...

Les bas de soie colorés sont assortis à des souliers en satin



Accessoires

Plus encore que dans les étoffes, l'élégance se fait par les accessoires. Rubans, mouchoirs, plumes, manchettes, éventails... les colifichets sont aussi bariolés que l'habit est sombre. Pompeo Frangipani, maréchal de France et prince des mondains est l'inventeur d'une pommade au délicat parfum d'amande amère qui fait fureur répandue sur les gants "à la frangipane".





Galerie





© Rudy Zijlstra



2. Religions

Les catholiques



Maffeo Barberini, pape sous le nom d'Urbain VIII

Le catholicisme est une confession chrétienne qui se caractérise par l'importance des rites et de l'institution ecclésiastique, dirigée par le pape. Il s'agit de la religion majoritaire du royaume de France avec près de 90% de fidèles. L'Église considère les dragons comme une émanation du mal et interdit la magie sauf à quelques ordres religieux sauroctones. Les pratiquants les plus "durs" assistent à une messe courte chaque jour, les autres y vont le dimanche et pour les fêtes. La Contre-Réforme a fait surgir une telle foule de congrégations que n'importe quelle pensée théologique trouvera son aumônier, y compris et paradoxalement des groupes contestant l'autorité papale.

On trouve des catholiques dans toutes les provinces de France depuis les modifications apportées à l'Édit de Nantes en 1629 ainsi que partout en Europe occidentale. En France c'est la religion de l'État, la seule que puisse professer le roi.

La Compagnie du Saint-Sacrement rassemble l'aristocratie catholique séditeuse autour de buts aussi variés que la création d'hôpitaux, l'interdiction des oeuvres subversives ou l'assassinat de Mazarin afin de mettre fin à la guerre avec l'Espagne.

Louis XIII est à la fois un homme très pieux et un roi très tolérant. Il est issu du mariage mixte d'une italienne catholique et d'un béarnais ayant changé six fois de religions au cours de sa vie.



Henri de Navarre, roi de France (1555-1589-1610), père de Louis XIII

Les protestants

Les Églises protestantes sont apparues au cours du XVI^e siècle lorsque des réformateurs ont appelé les fidèles à rejeter les dogmes et l'autorité du pape. Le protestantisme est un ensemble d'Églises chrétiennes indépendantes nées au XVI^e siècle du rejet des dogmes catholiques et de l'autorité du pape. Les protestants français sont très majoritairement calvinistes ; du nom du réformateur français Jean Calvin, cette branche du protestantisme met l'accent sur une vie sobre, consacrée à la prière et à l'étude de la Bible, et une rupture marquée avec les rites catholiques (pas de vêtements liturgiques, pas d'icônes, pas de vitraux, pas de musique...).

Les grands réformateurs



Jean Calvin



Martin Luther



Henri VIII

La Réforme est suivie par des croyants issus de toutes les couches de la société. Suite à l'échec du siège de la Rochelle et afin d'éviter une nouvelle guerre de religion Louis XIII concède aux protestants l'Édit de Grâce d'Alès. La liberté de culte est garantie dans l'ensemble du royaume, sauf à Paris où seul le culte catholique a droit de cité. En échange les chefs protestants s'engagent à respecter l'autorité du roi et les places fortes vaincues sont démantelées (Ce qui exclut La Rochelle qui a résisté au siège et s'est proclamé ville franche et indépendante du pouvoir royal. La forteresse de Montauban est également indépendante de fait : les armées royales en font le siège depuis trente ans sans réussir à la soumettre.)

Les communautés protestantes françaises se concentrent dans le Sud-Ouest, le Midi et l'Est du royaume. À Paris le culte se maintient dans les chapelles, théoriquement, privées de princes étrangers. À l'étranger la Religion est majoritaire en Suisse et aux Pays-Bas ainsi que la religion officielle en Angleterre et dans certains États allemands. En revanche le protestantisme est totalement absent en Italie et en Espagne ainsi que ses possessions. **Il n'est pas non plus bien en vue en Lorraine, terre de la Sainte Ligue !**

Le culte drac

Les Dracs pratiquent traditionnellement un chamanisme animiste. Les chamans, appelés "saaskir" sont les dracs nés blancs. Ils compensent leur débilité physique par une intelligence supérieure (pour un drac) et, surtout, l'usage inné de la magie. Chaque clan a son saaskir mais ils sont rares dans les zones humanisées où le culte se limite à des pratiques individuelles.

Le dogme principal (et unique ?) du culte drac est la "Prophétie du Blafard". Le Blafard sera un saaskir mais aussi un grand guerrier. Il unira les lignées, mettra fin aux guerres internes à l'espèce, renversera les dragons et soumettra les humains.



Un saaskir

Les juifs

Officiellement, le judaïsme est interdit en France depuis 1394. Cependant la France s'est beaucoup étendue depuis Charles VI et la tolérance a en général été pratiquée dans les nouveaux territoires. De plus les États indépendants enclavés (territoires pontificaux de Provence, comté d'Orange, Provinces-Unies du Midi...) ne sont pas soumis à la loi royale. Enfin les juifs expulsés d'Espagne et du Portugal au XVème siècle par les politiques d'intolérance des souverains espagnols se sont largement installés dans le Sud-Ouest. On trouve donc des juifs dans beaucoup de régions frontalières (là où un départ reste possible). Des juifs hollandais sont déjà installés dans des colonies que la France enlève à d'autres puissances européennes et n'en seront pas expulsés avant 1683.

Les juifs français sont banquiers, marchands, armateurs, rabbins, universitaires... : posséder des terres leur est totalement interdit. Des juifs sont également installés en Allemagne et en Italie où le niveau de tolérance dépend du souverain local. Il est à l'époque impossible de se convertir au judaïsme (certains ont essayé, leurs rabbins ont eu des problèmes avec l'Inquisition).

D'autres fois

L'existence des adorateurs des dragons est attestée depuis l'Antiquité. On en distingue essentiellement trois grandes catégories. Les adorateurs purs vouent un culte exclusif aux dragons qu'il considère comme des divinités primordiales. Ces cultes peuvent avoir survécu à la christianisation comme en Irlande ou, au contraire, être apparus récemment en signe de soumission envers les dragons (cas espagnol). Ces adorateurs se rassemblent autour des antiques cercles de pierres ou dans les bois reculés où coulent les sources qui apportent la ranse mais la soigne aussi parfois. Parmi les grandes religions il existe de nombreuses hérésies draconiques qui tentent d'unir le dogme de leur culte avec un respect à l'égard des dragons. Parmi les plus connus les djinaïstes, secte islamique prônant le nécessaire partage du monde entre les êtres de la terre et ceux du feu, ou encore les nanashistes, hérésie chrétienne populaires parmi les ransés soutenant que YHWH est le dragon véritable dont le fils Jésus est un sang-mêlé. Enfin les ésotéristes considèrent l'alchimie comme une gnose dont la compréhension permet d'accéder à des niveaux supérieurs de conscience.

L'agnosticisme et l'indifférence religieuse n'existent virtuellement pas. Quelques aristocrates et grands bourgeois se déclarent "libertins" ou "libre-penseurs" et réfutent l'autorité des Églises constituées. Ils peuvent être déistes (reconnaissant l'existence de Dieu et de Jésus), théistes (existence d'un Principe Supérieur) voire athées (mais c'est très rare).

La France entretient des relations diplomatiques avec la Perse et est alliée à l'Empire Ottoman. État le plus puissant du monde musulman, il est donc possible d'entrer en contact avec des mahométans en retenant qu'il s'agit dans les standards de l'époque de païens haïs pour la totalité des chrétiens. À titre informatif, l'immense majorité des musulmans consomment de l'alcool jusqu'au début du XXème siècle.

La Nouvelle France s'étend sur le Québec et suit l'hydrographie jusqu'au lac Michigan et de là jusqu'à la Louisiane. Les Français sont également implantés dans les Caraïbes. Il existe des comptoirs en Inde, en Afrique, en Océanie... Des jésuites français, espagnols et portugais se sont rendus dans les ports de Chine et du Japon. Tous les paganismes exotiques du monde sont donc (théoriquement) connaissables par qui en a les moyens.

3. Compter le temps

Calendrier(s)

Les années sont comptées à partir de la naissance du Christ, le calendrier romain n'étant plus du tout utilisé depuis la fin du Moyen Âge. Dans les pays catholiques, dont la France, le calendrier en usage est le calendrier grégorien, du nom du pape qui en est l'instigateur, tandis que les pays protestants (et orthodoxes), "plutôt en désaccord avec le soleil qu'en accord avec le pape", lui préfèrent le calendrier julien qui est décalé d'une dizaine de jours.

L'année civile commence en France le 1er janvier, anniversaire supposé de la circoncision de Jésus.

Sauf dans le raffinement des secondes intercalaires, le calendrier est donc le même que le nôtre.

Par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, François Ier avait imposé dès 1539 aux autorités religieuses de tenir des registres des baptêmes et enterrement. Le Concile de Trente commande également aux curés d'enregistrer les mariages. Les enfants étant baptisés, ou a minima ondoyé, le plus tôt possible, chacun du plus puissant au plus modeste, sauf



Christopher Clavius, concepteur du calendrier grégorien



les juifs, peut par ce moyen connaître et prouver la date de sa naissance. Les protestants célèbrent volontiers leur anniversaire de naissance pour se démarquer des catholiques qui préfèrent fêter leur saint patron.

Le dimanche est le seul jour chômé ordinaire. Cependant un grand nombre de fêtes liturgiques et votives rythment l'année et donne autant d'occasion de faire... la fête. Certaines sont célébrés dans toutes la chrétienté - Noël, Pâques, Carnaval, Saint Jean... - mais pas simultanément puisque les calendriers sont décalés. D'autres sont propres à un royaume comme l'Assomption, fête nationale du royaume de France. Enfin chaque village, chaque quartier et chaque corporation ayant son saint patron, les fêtes patronales égalaient localement le quotidien. Le respect des jours chômés est obligatoire et des peines sont prononcées à l'encontre de ceux qui ne cessent pas leurs activités le dimanche ou les jours de fête.

En tout on estime le total des jours chômés (dimanche et fêtes) à environ 120 par an. Voici une liste chronologique des fêtes les plus suivies en France :

Date	Fête	
1er janvier	Jour de l'An	On offre cadeaux et douceurs à ses domestiques et à ses filleuls
3 janvier	Sainte Geneviève	Fête patronale de Paris
6 janvier	Épiphanie	La maison partage une galette en en gardant une part pour les pauvres
2 février	Purification	Fête dédiée à la Vierge Marie
25 mars	Annonciation	Fête dédiée à la Vierge Marie
variable (11 jours)	Carnaval	Grande fête populaire de la transgression et de l'excès
variable	Mi-Carême	Petit carnaval. Élections des rois et reines des métiers



variable	Pâques	Fête chrétienne la plus importante. Des oeufs sont offerts aux enfants
23 avril	Saint Georges	Saint patron des soeurs châtelaines, des chevaliers et des plumassiers
3 juin	Sainte Clotilde	Sainte patronne de la France
24 juin	Saint-Jean d'été	Grande fête populaire avec sauts au-dessus des feux
15 août	Assomption	Fête dédiée à la Vierge Marie et fête nationale du royaume de France
25 août	Saint Louis	Protecteur de la monarchie française
29 septembre	Saint Michel	L'ange Michel est l'un des saints sauroctones préférés des français
9 octobre	Saint Denis	Protecteur de la monarchie française
1 & 2 novembre	Toussaint	Deux jours de fête dédiés à la mémoire des morts
11 novembre	Saint Martin	Saint patron des soldats
6 décembre	Saint Nicolas	Saint patron des enfants
24, 25 & 26 décembre	Noël	

Au fil des heures

L'heure du jour est partout comptée localement en se basant sur le zénith solaire. Les cathédrales et les palais s'ornent depuis la Renaissance de majestueuses horloges à poids. Les cloches des églises urbaines sonnent donc des heures locales justes. Dans les abbayes des moines se partagent la charge de lire en rythme les psaumes chaque instant de chaque nuit afin de rythmer le passage du temps. À la campagne, un simple cadran solaire fait l'affaire. Après tout qu'est-ce que cela peut bien faire qu'il soit un peu plus

ou un peu moins que l'heure ? Et la nuit de toute façon on n'y voit rien, quant à se lever, le matin et le travail reviendront bien assez vite.

Les heures sont numérotées de 1 à 12 à partir du lever du soleil. Certaines heures donnent leur nom aux prières du quotidien (les Heures), noms à leur tour utilisés pour désigner des moments de la journée. Petit tableau pour expliciter (les équivalences en format 24h sont approximatives en dépendent fortement des saisons) :

Prière	Moment de la journée	Heure en format 24h
Matines	1 h avant le jour	5h
Laudes	Lever du jour	6h
Prime (ou Angélus)	1ère heure	7h
Tierce	Milieu de la matinée	9h
Sixte	Midi	12h
None	Milieu de l'après-midi	15h
Vêpres	1h avant la nuit	18h
Angélus (du soir)	Tombée de la nuit	19h
Complies	Coucher	20h

Les toutes premières montrent datent du XV^eème siècles. Un ressort leur sert de moteur et il doit être remonté toutes les douze heures. Elles demeurent et demeureront encore longtemps, des bijoux de grand prix, apanage des puissants et des savants qu'ils entretiennent.



La plus ancienne montre conservée

La lumière du jour est la source quasi-unique de l'éclairage. Une chandelle en suif coûte une journée entière de salaire d'un alloué aussi sont-elles économisées précieusement. Quand le soleil se couche et bien on va se coucher, tout simplement. Les plus fortunés préféreront utiliser une bougie, en cire d'abeille, dont la flamme est plus claire, la fumée moins épaisse et l'odeur plus agréable.

4. Voyager

Contrairement à ce que l'on pense souvent (à tort) les gens voyageaient déjà bien avant l'invention du Moyen Âge. Les âmes ne se sauvent pas sans pèlerinage et les marchandises ne vont pas se vendre au bourg toutes seules. Au XVII^e siècle on trouve en sus sur les routes les membres et les suites de la haute aristocratie. En effet les grands du royaume sont des nomades : ils se doivent d'avoir un hôtel à Paris en plus du château sur les terres familiales. Les plus fortunés possèdent ou louent un manoir plus modeste à portée de cheval de la capitale afin de chasser, recevoir et se garder de la puanteur infecte de l'été. Toute la maisonnée migre donc plusieurs fois par an en emportant armes et bagages, et meubles, et œuvres d'art.

Le mode de déplacement le plus répandu est la marche à pied. Il est si commun qu'il sert de référence pour mesurer les distances : une lieue est la distance parcourue en une heure par un voyageur chargé (environ 3,2 km).





La France compte 20 millions d'habitants soit une densité de l'ordre de 34 h/km² (359 h/l²), c'est-à-dire à peine moins que la Corse et à peine plus que l'Aveyron actuels pour vous faire une idée. L'immense majorité de la population est rurale. Elle vit dans des villages de quelques dizaines d'habitants, peu éloignés les uns des autres. L'agriculture extensive laisse relativement peu de place pour les grandes forêts, sauf dans les régions montagneuses. L'essentiel du paysage français est donc composé de bocages : alternances de petits champs séparés par des haies. Les ouvrages hydrauliques sont une technologie encore balbutiante. En conséquence les rivières, ruisseaux et marécages ne sont ni détournés ni asséchés. Ils couperont votre route bien plus fréquemment que de nos jours.

Les routes principales sont jalonnées de relais où un maître du courrier tient des chevaux frais à disposition des gens du roi et les vend aux voyageurs. Hors des villes, il est fréquent que ces relais soient également des auberges. Ils sont distants d'environ sept lieues (22 km), d'où le surnom donné aux bottes des postillons et à celles du terrible ogre des contes. À part ces aménagements, le réseau routier est de (très) mauvaise qualité. La couronne finance le maintien en état des axes de circulation des armées, le reste étant abandonné aux pouvoirs locaux. À l'écart du réseau principal il faut compter sur l'hospitalité des locaux, qui est rarement refusée. L'hospitalité est un devoir pour tout chrétien et le voyageur trouvera partout au moins un coin de grange pour se mettre au sec. Hors des zones fermement surveillées, les nombreux bandits rendent la circulation risquée.



La Seine, le Rhône, le Rhin et la Garonne sont des axes commerciaux majeurs tant pour approvisionner les villes que pour exporter la production, notamment vinicole. En revanche le transport de passagers par voie d'eau est pratiquement inexistant, sauf aux abords immédiats des villes (les coches d'eau). Les péniches sont de lourds bateaux de marchandises tractés depuis la rive par des bœufs, des chevaux ou une tarasque. De petits voiliers font du cabotage le long des côtes. Le creusement des premiers canaux, commandés par Sully sous Henri IV parviennent enfin à achèvement permettant d'espérer une révolution prochaine du commerce fluviale.



Le moyen le plus rapide de circuler est assurément par les airs. Cependant les vyvernes sont des animaux imprévisibles et dangereux. Même si elles n'étaient pas aussi chères, peu de gens se risqueraient à les monter. Autre inconvénient majeur : la charge des bêtes est très limitée ; le poids de deux hommes les fait peiner et celui de trois interdit le décollage. Les vyverniers les plus fameux sont des vyverniers : les Louves de Saint Georges se déplacent habituellement sur le dos de vyvernes d'un blanc immaculé. Les terrifiants reptiles servent également de montures aux messagers de Gaget et à quelques rares courriers d'élite du roi et du cardinal. Les particuliers peuvent les louer à prix d'or dans les tours Gaget des grandes villes de France.



Mode de déplacement	Vitesse de croisière	Vitesse de pointe	Distance journalière
Pieds	1,5 l/h (5 km/h)	8 l/h (25 km/h)	8 lieues (25 km)
Cheval	2 l/h (7 km/h)	15 l/h (50 km/h)	13 lieues (40 km)
Charette	1 l/h (3 km/h)	7 l/h (20 km/h)	8 lieues (25 km)
Voiture	1,8 l/h (6 km/h)	12 l/h (40 km/h)	18 lieues (60 km)
Vyverne	15 l/h (50 km/h)	30 l/h (100 km/h)	60 lieues (200 km)
Tarasque	0,5 l/h (1,6 km/h)	Sans objet	10 lieues (30 km)
Péniche	1 l/h (3 km/h)	Sans objet	20 lieues (64 km)
Chaloupe	3 l/h (9 km/h)	5 l/h (15 km/h)	18 lieues (60 km)

Transports urbains

En ville, tous ceux qui en ont les moyens évitent de se déplacer à pied. Un cheval, et à plus forte raison un équipage de quatre animaux, constituent les modes de transport les plus aristocratiques mais ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Aussi tout bourgeois faisant un petit héritage investira en premier lieu dans une chaise et deux porteurs.

Pour des besoins ponctuels de nombreuses écuries louent des chevaux à la journée. Il est également possible d'acheter les services d'un tireur de chaise à roues pour quelques sous à tous les coins de rues. Si le voyage est plus long ou si vous êtes nombreux votre choix se portera vers une voiture de louage. À Paris, elles se rassemblent rue Saint-Martin, sous l'enseigne figurant saint Fiacre.

Le transport fluvial est dense dans les villes et leurs environs immédiats. Pensez avant d'embarquer qu'il est plus facile de descendre les fleuves que de les remonter. La rive droite de la Seine est parsemée de nombreux ports.



Unités de distance

Comme pour la monnaie, imposer son système de mesure est un enjeu de souveraineté pour les États de l'époque classique. Bon gré, mal gré, Louis XIII est parvenu à imposer presque partout dans son royaume le système "du roi", avec comme unité de base le pied-du-roi. Le tableau suivant présente une sélection des unités les plus utiles du système du roi. Non seulement chaque région a ses variantes (pied de Lyon, pied de Bordeaux...) mais chaque métier a son propre standard (le tissu est mesuré en aunes, l'aune de Paris mesurant 3 pieds et 8 pouces).



Unité	Composit°	Équivalence	Origine
Ligne	1/144 pied	2 mm	Le quart de la longueur d'un grain d'orge
Pouce	1/12 pied	2,7 cm	Largeur d'un pouce
Pied		32,7 cm	Longueur du pied de Charlemagne (soit un solide 50)
Toise	6 pieds	1,96 m	La hauteur de Philippe le Bel (ou l'envergure de ses bras selon les versions)
Arpent	220 pieds	72 m	Une portée de flèche, le facteur 11 simplifie certains calculs de surface
Lieu	10 000 pieds	3,2 km	Une heure de marche d'un piéton chargé

5. Les gros mots

Vous êtes de ceux qui pensent qu'on ne parle pas une langue tant qu'on ignore les mots que tout le monde dit mais personne n'avoue dire ? Alors vous voilà rendu au bon paragraphe. Vous parlerez bientôt XVII^{ème} couramment.

Jurons

Premier truc à savoir : presque tous les jurons en usage sont des "sacres" : des blasphèmes plus ou moins déguisés ("bleu" ou "diou" pour Dieu). Le roi Henri IV, homme aux colères sanguines et au langage imagé a laissé à la langue française quelques-uns de ses jurons les plus notables.



Juron	Sens	Variantes
Pardieu	Par Dieu	Parbleu, Parguenne (variante d'Île de France), Pardi
Tudieu	Par la vertu de Dieu	Vertubleu
Sanbleu	Par le sang de Dieu	Sanbleu, Pasambleu, Palsambleu, Sangdieu, Bon sang
Sacrebleu	Sacré Dieu	Crebleu, Sacrelote
Tetebleu	Par le tête de Dieu	Cadédis, Cadédiou (variantes gasconne), Tétiguenne (variante d'Île de France)
Corbleu	Par le corps de Dieu	
Jarnidieu	Je renie Dieu	Jarnibleu, Jarnicoton (Coton était le confesseur d'Henri IV), Jerniguenne
Maugrebleu	Malgré Dieu	
Paquebleu	Par la Pâque de Dieu	
Ventrebleu	Par les couilles de Dieu	Ventre-saint-gris (Saint gris est un surnom de Saint François d'Assises)
Merde		
Diantre	Diabole	Diabole
Vindieu	Vain Dieu	Vingt dieux, Vindiou, Créviendiou, Créviendieu
Mordieu	Par la mort de Dieu	Morguenne, morbleu, mordi



Injures

L'insulte classique est hiérarchisée comme la société. Il y a des jurons pour hommes, pour femmes, pour paysans, pour nobles... Traiter une domestique de carogne, c'est dans l'ordre des choses, utiliser la même insulte à l'endroit d'une dame est nettement plus grave. Voici, en vrac, quelques exemples d'insultes tirés de différents auteurs classiques (classiques pour nous, contemporains pour les Lames) :

Chez Molière :

Philosophe de chien, pédant, cuistre, maraud, infâme, coquin, insolent, animal, impudent, âne bête, scélérat, impertinent, fripon, gueux, imposteur, traître, godelureau, pendard, trompeur, lâche, couin, gueux, bêtise, fripon, voleur, friponne, gourgandine, butorde, tête de boeuf, bouvière, criquet, oison, serpent, chienne, crocodile, dragonne, charogne, carogne, faquin, butor, monstre, perfide, fesse-mathieu (pour un radin)

Chez Corneille :

Téméraire vieillard, jeune présomptueux

Chez Scaron :

Bouffon, marâtre, furieuse, gueusaille, rat, maître coquin, sottise, faquin de valet, ivrogne, sapajou, fou

Chez La Fontaine :

Fripon, canaille, petit babouin, maudit, pervers, chétif insecte, excrément de la terre, pauvre bête, charlatan, maître sot, maudite, suppôt de Bacchus (pour un ivrogne), goujat, racaille, foin de ta race, manant, rustre, lourdaud, malotru, traîtresse, grossier, sans esprit, sot, petit esprit, fripon, fol, imbécile, méchante, âne, fat, archipatelin, patte-velue

Domesticité

La domesticité est placée sous la direction d'un maître d'hôtel. Loin de se contenter de servir à table, il gère tous les aspects pratiques de la vie de la maison : approvisionnement en nourriture et en combustible, organisation du travail des domestiques (y compris la paye et la discipline)...



Voici quelques exemples de professions pouvant faire partie de la domesticité d'une maison :

Artiste	Écrivain, peintre, musicien...
Barbier	Rase les hommes et fait office de chirurgien pour la maison
Blanchisseuse	Entretient le linge de maison
Bonne	Servante subalterne faisant le ménage et les menus travaux
Chambrière	Habillement les femmes, garde un œil sur la garde robe
Chapelain	Prêtre attaché à une chapelle, quand il est à demeure il est souvent aussi précepteur
Chasseur	Chasse avec le maître ou rabat pour lui. Porte le plus souvent une livrée
Cuisinière	Prépare les repas
Cocher	Conduit la voiture
Économe	Gère l'argent de son maître
Fauconnier	S'occupe des oiseaux, les entraîne et accompagne son maître à la chasse au vol
Gouvernante	Responsable des servantes, tient le rôle de maîtresse de maison chez un veuf ou un célibataire
Intendant	Responsable des approvisionnements
Jardinier	Entretient le jardin
Laquais	Valet d'élite qui porte la livrée de son maître et suit sa voiture
Lavandier	Entretient les vêtements de la famille
Maître d'hôtel	Chef des domestiques
Maître de magie	Toute maison respectable a son expert en choses draconiques, dont moult charlatans



Majordome	Responsable des domestiques de l'intérieur de la maison
Marmiton	Travaille à la cuisine (panetiers, verduriers, hâteurs, tournebroche, potager, gâte-sauce...)
Officier de bouche	Apprête les mets et sert à table (serveur, échanson, coupeur, goûteur...)
Palefrenier	S'occupe des chevaux
Précepteur	En charge de l'éducation des jeunes garçons
Sommelier	En charge de l'approvisionnement et du service des vins
Spadassin	Bretteur salarié servant de garde du corps, de milice ou d'assassin selon les besoins du moment
Suisse	Portier chargé de filtrer les entrées. Il est armé pour l'apparat d'une hallebarde.
Valet	Piétaille de la domesticité, se décline de chambre, de ferme, de cuisine, d'écurie...
Veneur	Responsable des chasses, des chiens et de l'approvisionnement en gibier

Si les grades les plus bas sont des postes rudes occupés par les gens du peuple (les serviteurs), les places au sommet sont rares et peuvent être attribués à des personnes de rang plus élevé (les familiers). Un poste d'intendant dans une grande maison est une carrière possible pour un aristocrate peu fortuné ou désireux de mettre un pied dans le monde.

Selon la fortune de la famille le personnel est plus ou moins nombreux et la maisonnée plus ou moins bien organisée. Un prince de sang aura une maison organisée de façon quasi-militaire avec un intendant, sous celui-ci un majordome, sous celui-ci des "lieutenants" pour chaque partie de la demeure commandant chacun à un peloton de valet. Dans une pareille maison, s'établit une hiérarchie entre les serviteurs selon la proximité que leur fonction a avec le maître. Ainsi un valet de chambre l'emporte sur un valet de cuisine, qui l'emporte sur un valet d'écurie. Au contraire chez un baronnet des



Landes ou du Finistère, un unique valet remplira alternativement toutes les fonctions. De même la division sexuée des métiers sera appliquée d'autant plus strictement que la maisonnée est nombreuse.

Le personnel est nourri et logé, en revanche les gages d'un serviteur ne lui sont en général comptés qu'à la rupture du contrat (c'est à dire rarement).

6. Loisirs

Malgré les affres de la guerre et les vicissitudes de l'existence, il y a dans la vie bien des occasions de passer du bon temps. Rassemblée autour du feu la famille écoute la mamé raconter les histoires du passé et les contes. Elle prend tour à tour la voie effrayante de l'ogre dévoreur d'enfants et celle de la bonne Jeanne qui chassât les Anglais hors de France. Un conteur itinérant ayant fait profession de collecter et raconter les histoires peut également remplir cette fonction. Dans une maison plus fortunée on invitera un poète ou quelque bel esprit à venir régaler la maisonnée de ses médiations.

La communauté vit au rythme des saisons et de l'année liturgique. Pour la fête patronale ou la fin des moissons, on organisera une procession, suivi d'un banquet et d'un bal.

Exécutions

Tu vois que ce grenier a deux fenêtres sur la place ? Eh bien ! chaque fois qu'on roue, qu'on pend, qu'on écartèle ou qu'on brûle, les deux fenêtres se louent jusqu'à vingt pistoles¹.

La justice est rendue en public afin de servir d'exemple et d'avertissement. Les supplices attirent une foule de curieux qui participe bruyamment. L'ordre du public est inversé par rapport au théâtre : le petit peuple se presse au pied de l'échafaud tandis que les notables se tiennent un peu plus loin et l'aristocratie loue des fenêtres ou vient en carrosse. Le public critique le bourreau, applaudit les beaux gestes, siffle quand le spectacle est trop preste ou au contraire que se prolonge inutilement la douleur du

¹Le Vicomte de Bragelonne, Alexandre Dumas, 1876

condamné. Un patient² brave peut être acclamé tandis qu'un poltron ou un meurtrier abominable se verra jeter des fruits et des pierres.

Chaque crime a sa peine et les tortures les plus spectaculaires drainent l'assistance la plus nombreuse. Les nobles sont décapités à l'épée³, les faux monnayeurs sont frits⁴, les bandits meurent sur la roue, les incendiaires périssent comme leurs victimes, les parricides et les régicides sont écartelés, les déserteurs sautent du haut d'un poteau où leurs bras restent attachés⁵ et les semeurs de ranse ont la tête écrasée. La pendaison, avec ou sans exposition⁶, est la peine commune pour le meurtre et le suicide⁷, le vol aggravé et le détournement de fond public.

Les peines infamantes regroupent l'ensemble des sanctions opérées en public afin d'humilier le condamné mais ne comprenant pas sa mise à mort. La peine infamante la plus légère est la simple exposition avec un écriteau indiquant le motif de la condamnation⁸. Mais l'ensemble des mutilations, coups de fouet et marquages au fer rouge, le tristement fameux « fleurdelysage », entrent également dans cette catégorie. Cette catégorie intermédiaire de peine sanctionne les vols mineurs, les crimes commis par des personnes irresponsables et ceux perçus comme une atteinte à l'ordre public : ivrognerie, diffamation, adultère, prostitution et proxénétisme, blasphème, insulte public, lèse-majesté...

À Paris les supplices sont opérés majoritairement sur la place de Grève, devant l'hôtel de ville. Le pilori des Halles présentent à la vue de tous les condamnés à l'exposition. Le mât d'estrapade est planté le long du rempart au-delà de la Sorbonne. Les sinistres fourches de la grande justice de Paris, gibet collectif à quatre-vingt-dix cordes projettent leur ombre glauque sur les faubourgs du Nord depuis la colline de Montfaucon.

²Du latin *patior* : supporter, souffrir, endurer

³Si le crime est "ignoble", le tribunal peut prononcer la dégradation pour infamie et décider d'une exécution classique.

⁴L'huile étant un bien de luxe le bourreau lui substituera parfois de l'eau bouillante par mesure d'économie

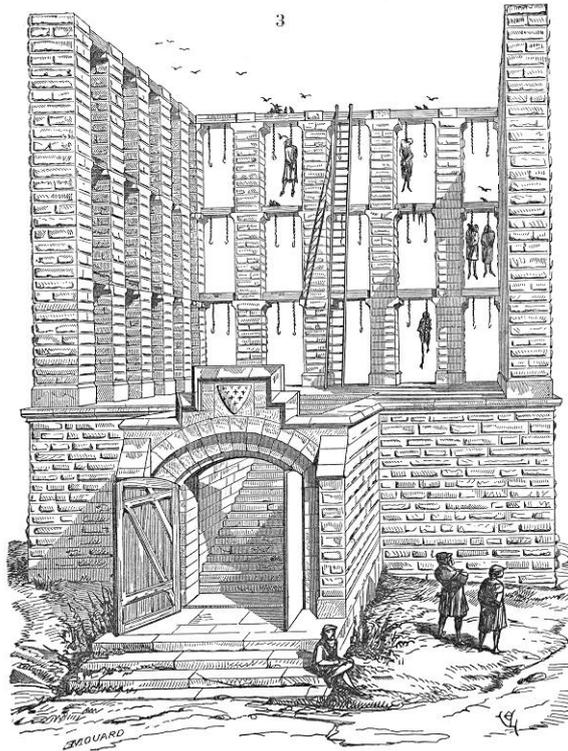
⁵Supplice de l'estrapade. En mer il est appliqué du haut du mât. Les condamnés survivent parfois avec les épaules brisées.

⁶Condamné avec exposition le pendu reste attaché au gibet jusqu'à décomposition, les restes étant alors jetés dans une fosse à ordures. À moins que son corps ne soit donné à une faculté de médecine pour faire s'exercer les étudiants.

⁷Les suicidés étaient pendus post-mortem pour meurtre

⁸Il est permis de jeter des ordures ou de la boue aux exposés mais pas des pierres ou autres projectiles pouvant blesser.





Chasse

La chasse est le divertissement aristocratique par excellence. Il est réservé au seigneur du lieu et à ses invités. La chasse se pratique à courre et au vol. Au vol les chasseurs utilisent des rapaces dressés pour tuer leur rapporter oiseaux et lapins.



À courre les chasseurs et la meute poursuivent les animaux jusqu'à l'épuisement. Des domestiques à cheval armés, les piqueurs, aiguillonnent la proie et l'empêchent de faire demi-tour. Les chasses les plus réputées sont le courre au cerf et le courre au loup, très apprécié des paysans que l'animal effraie.



Promenade

S'inspirant du forum romain, le XVII^e remet la promenade à la mode. Il s'agit tout simplement de marcher à l'extérieur (ou de rouler en voiture) afin de se montrer et de rencontrer ses amis. Deux heures avant les représentations il devient proprement impossible de circuler dans Paris en raison du carroussel des voitures.

Des espaces dédiés ouvrent dans toute l'Europe. Les plus notables lieux de promenade de Paris sont le Boulevard Saint Antoine, large allée planté d'arbres dans le quartier de la Bastille ; le Cours-la-Reine, au-delà des Tuileries oeuvre de Marie de Médicis est construit explicitement pour permettre la parade des carrosses ; enfin le jardin des Tuileries, jardin royal ouvert à tous afin de profiter d'un peu de fraîcheur au coeur de la ville. Les grandes familles ouvrent également parfois leurs parcs afin de présenter à un public choisi leur collection de statues.

Jeu

Toute la société s'enflamme pour les jeux, en particulier les jeux d'argent. Nous le savons grâce au très grand nombre d'interdiction prononcés par les parlements, la répétition étant le signe d'une loi non appliquée. Le lieu de la maison ou de l'établissement dévoué aux jeux s'appelle la redoute (le réduit). Le milieu du siècle voit l'arrivée en France des "cassinos" venus d'Italie, des établissements (illégaux) entièrement dédiés à la pratique (illégal) des jeux d'argent (illégaux). Les plus grands esprits du temps se piquent de jeux d'argent avec pour objectif affirmé de percer les secrets du hasard et faire progresser les mathématiques⁹.

Souvent les personnages fortunés tiennent un salon à jouer ou en visite. Ils ne jouent pas mais demande à leurs protégés de "tenir leurs cartes", c'est à dire de jouer pour eux et de conserver les gains. C'est une façon élégante de financer ses clients sans leur verser ouvertement une pension.

Bataille : jeu de carte italien. Semblable à celle auquel vous jouiez petits mais avec des mises pour pimenter la partie.

Billard : jeu d'adresse dont les règles sont quasi-identique à la carambole (ou billard français). La différence la plus notable et l'utilisation d'une lourde massue de bois ressemblant à un club de golf.

⁹Les probabilités et les statistiques étaient des domaines à peine balbutiants. En conséquence les mécanismes des jeux de hasard étaient parfaitement mystérieux.



Lansquenet : jeu de carte le plus fameux du temps, peut-être d'origine allemande. Basé sur le hasard et la mise. Le lansquenet est très pratiqué dans les soirées car il permet à un joueur de se greffer temporairement à la partie.

Tarot : jeu de cartes italien. Du fait de son utilisation dans les rituels draconiques, le tarot porte une charge superstitieuse forte.

Tric-trac : jeu de dé avec des mises. Semblable au baggamon.



Musique

La musique et la danse enchantent le quotidien des plus grands et des plus modestes. On joue de la musique à l'église, sur la place du village et dans les salons. Le bal est un loisir fréquent de la ville comme de la cour. Quand elles sont en garnison dans une ville, les armées donnent fréquemment des concerts afin de s'attirer les bonnes grâces de la population. Le genre noble du ballet est dansé par des compagnies essentiellement masculines.

Louis XIV aime danser et il a la réputation d'être très doué. Dès l'enfance, il pratique le ballet jusqu'à deux heures par jour. Monsieur, son frère, à peine moins doué, est spécialiste des rôles féminins.



Théâtre

Sous la houlette de Richelieu, le théâtre et la littérature sont intégrés à une politique de magnificence, destinés à assurer la grandeur du souverain (et de son principal ministre). Les puissants se font mécènes de poètes et de comédiens qui assure leur promotion en échange d'une pension et d'une protection. Le théâtre est également vu comme un moyen d'instruction populaire, sinon de propagande, en mettant en avant de nobles comportements sur les planches. En finançant (et parfois en écrivant) des pièces à machines, Mazarin intègre une dimension cosmique à sa politique : l'univers entier doit se soumettre à la couronne. Le célèbre poète Vincent Voiture ne s'y trompe pas en dédiant en 1647 un sonnet moitié obséqueux, moitié piquant, au cardinal pour célébrer la création de l'opéra Orfeo :

Quelle docte Circé, quelle nouvelle Armide
Fait paraître à nos yeux ces miracles divers,
Et depuis quand les corps par le vague des airs
Savent-ils s'élever d'un mouvement rapide ?

Où l'on voyait l'azur de la campagne humide;
Naissent des fleurs sans nombre, et des ombrages verts ;
Des globes étoilés les palais sont ouverts,
Et les gouffres profonds de l'empire liquide.

Dedans un même temps nous voyons mille lieux,
Des ports, des ponts, des tours, des jardins spacieux,
Et dans un même lieu, cent scènes différentes.
Quels honneurs te sont dus, grand et divin prélat,
Qui fait que désormais tant de faces changeantes
Sont dessus le théâtre, et non dans l'État ?

Les représentations peuvent avoir lieu dans les premiers théâtres modernes. Deux théâtres parisiens se disputent les faveurs du public : l'hôtel de Bourgogne et le théâtre du marais. L'hôtel de Bourgogne et sa troupe sont protégés par le roi tandis qu'au théâtre du Marais, au contraire, les dramaturges plus critiques à l'égard du pouvoir trouve un accueil chaleureux. De nombreuses autres troupes se produisent soit dans les demeures où ils sont invités, soit dans des jeux de paume ou des granges aménagés pour l'occasion voire dans la rue ou devant les églises sur une simple planche et deux tréteaux. Dans la salle, les spectateurs se rangent en respectant leur rang dans la société. Les fauteuils de l'orchestre accueillent les plus dignes des spectateurs, puis des chaises et des banquettes pour les bourgeois par ordre de richesse et enfin les gueux debout au

fond. Les dames sont tenues à l'écart du raffut grâce à la sécurité des loges. Situées sur le côté de la salle elles permettent de dominer la situation et de se montrer autant que de voir la pièce. Les jeunes hommes à la mode poussent l'élégance et la fatuité jusqu'à poser leur siège sur la scène même. L'habitude dans les pièces classiques de nommer et annoncer les personnages entrants tire son origine de cette irruption sur la scène même des spectateurs. Dans tous les cas, très loin de l'image majestueuse et guindée que peut avoir le théâtre au XX^Jème siècle, il s'agit d'un lieu très animé. La salle est illuminée de centaines de chandelles, on va, on vient, on cause, on s'interpelle, on boit, on complot, on s'aime, on se bat même parfois.



Le classicisme émergent partage le répertoire entre trois types de pièces. La tragédie, genre noble par excellence, met en scène (en vers s'il vous plaît) le destin impitoyable des grands personnages de la Mythologie et de l'Antiquité. Les poètes tragiques sont souvent des aristocrates se piquant de littérature. Les personnages en sont flamboyants et dignes, la morale en est élevée et, le plus souvent, à la fin tout le monde meurt.

La tragi-comédie est une cousine de la comédie. Rejeté par les puristes comme bas et vulgaire, ce genre a le vent en poupe grâce au talent d'un jeune normand : Pierre Corneille. Tirant aussi ses sujets de l'Antique, la tragi-comédie est moins guindée et son dénouement est heureux. Ballotés par les caprices du destin, les hommes finissent par se transcender et écarter le malheur de leur horizon.

Enfin la farce, d'inspiration italienne, est le genre comique et populaire. Les acteurs jouent des personnages stéréotypés (le barbon, le docteur, le capitaine poltron, l'ingénue, l'amoureux, la coquette, la vieille, la soubrette...) dans des pièces impromptues. La trame



est connue d'avance mais les dialogues sont improvisés sur scène. Les puissants (religieux, militaires, aristocrates, savants...) sont allègrement moqués et chassés de scène à grand renfort de pieds au cul et de coups de bâtons. Ce genre laisse une part importante aux acrobaties, aux bagarres et aux grossièretés.

Les acteurs jouent en costume contemporain. Les nobles de tragédie portent donc une imitation de costume aristocratique, les soldats de fausses armures... Certains rôles de farce ont des tenues excentriques caractéristiques comme l'Arlequin avec ses losanges multicolores ou le Fracasse avec son masque grotesque.

Même si les plus talentueux peuvent gagner des sommes considérables, les acteurs sont en général de basse extraction car la profession de comédien reste dépréciée par la société malgré les efforts de Richelieu. Sans même parler des simples jongleurs, traités à l'égal des ransés. À Paris la sépulture est même refusée aux acteurs décédés, sauf s'ils ont abjuré solennellement le théâtre avant de pousser leur dernier soupir.

7. Escrime

Le bras armé, le bras droit, le bras avant... est celui qui tient l'arme principale. La dague, tenue dans la main gauche, est avant tout un accessoire défensif. Les gauchers inversent tout.

Épée désignera ici l'arme principale sans préjuger de l'arme effectivement utilisée.

"Je suis un spadassin, non un assassin. Il est vrai que ma profonde science de l'escrime m'assure des chances, et que mon épée est presque infaillible ; mais, savoir bien le jeu, ce n'est pas tricher."

Jacquemin Lampourde

À partir du XVII^e siècle avec les évolutions de la sphère militaire, l'escrime s'éloigne des champs de bataille et se répand dans l'usage civil. Le combat s'axe autour de l'autodéfense et de la pratique du duel. L'enseignement de la discipline est aux mains de corporations jalouses de leurs prérogatives. Les maîtres sont appelés "maîtres d'armes" et les compagnons "prévôts".

Salut

Un combat d'entraînement ou un duel commence par le salut à l'adversaire. On se fait face, pieds rassemblés, poing sur la hanche, corps de front, exposé. La pointe désigne le ciel, puis la coquille se glisse sous le menton et enfin la pointe vient au sol. Les unités

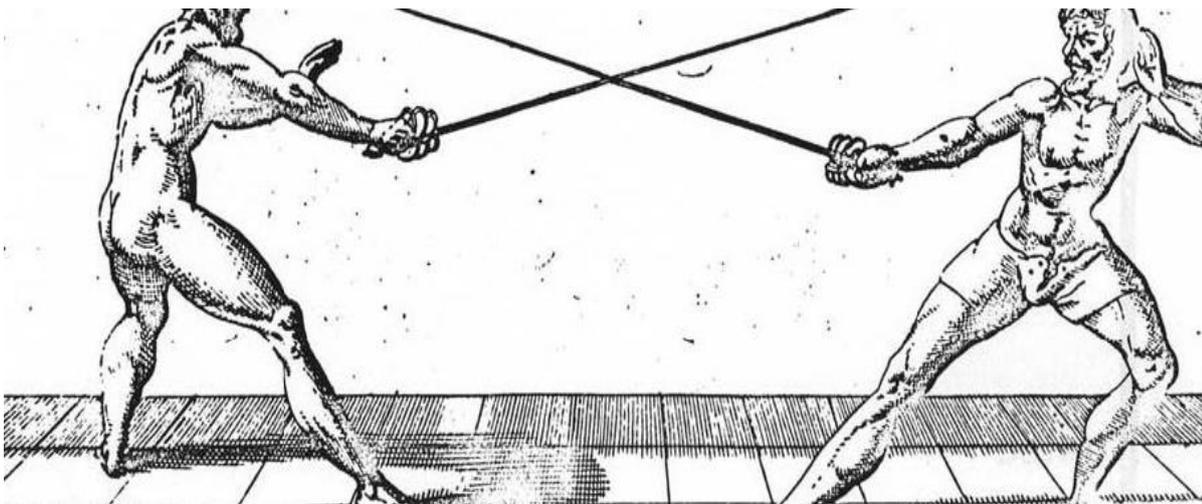


prestigieuses disposent chacune de leur propre salut, variation autour de ce thème. Chez les mousquetaires du Roi le salut est une véritable chorégraphie ne comptant pas moins de quinze mouvements.

Fondamentaux

Garde : position de départ. La garde classique du XVII^e siècle est la garde de tierce : pied avant vers l'adversaire, pied arrière perpendiculaire, jambes fléchies. La position du corps maximise l'allonge et protège le ventre, l'épée menace le visage de l'adversaire au bout du bras droit à demi tendu. Selon les styles de combat la main arrière sera soit derrière le corps pour servir de contrepoids soit devant le visage pour servir de protection. Certains combattant l'enveloppe dans un manteau ou un mouchoir afin de la protéger un peu lors de la parade.

La garde est plus défensive que dans l'escrime moderne, ce qui paraît logique vu les risques encourus.



Les déplacements se font un pied à la fois afin de rester stable et de pouvoir changer de sens.

Marche : déplacement en avant

Retraite : déplacement en arrière

Les cinq **parades** de bases :

Prime : pointe en bas comme si la lame sortait juste du fourreau. Protège la jambe arrière et le ventre.

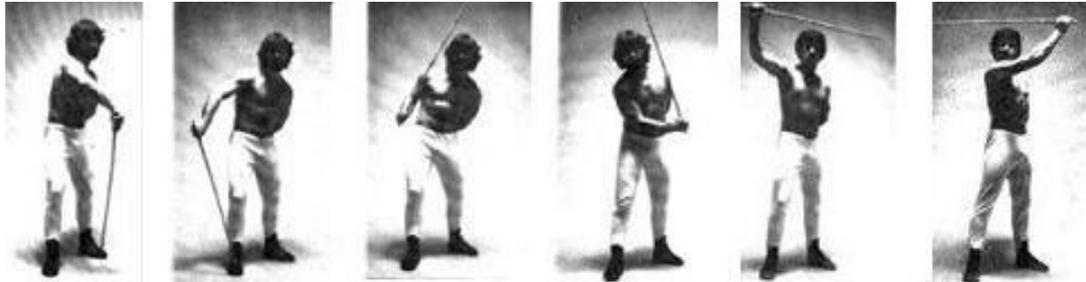
Seconde : pointe en bas-côté opposé à la prime. Protège la jambe avant et les hanches.

Tierce : Pointe en l'air et avant-bras dans le prolongement du corps. Protège le cou et le bras avant.



Quarte : Pointe en l'air, l'avant-bras devant le ventre. Protège la poitrine et le bras arrière.

Quinte : lame au-dessus de la tête, perpendiculaire au corps. Protège la tête. Croisée on parle de quinte "à l'italienne".



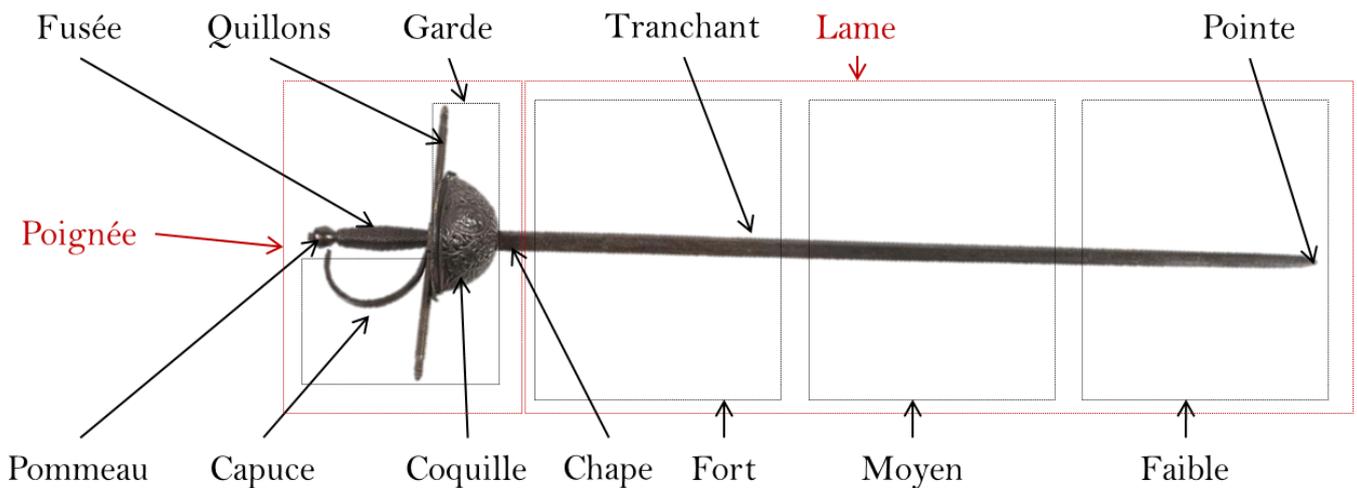
Les **attaques** se séparent en deux grandes catégories : les coups d'**estoc** portés avec la pointe et les coups de **taille** portés avec le tranchant.

Parmi les tailles on distingue les avers portés sans tourner le poignet des revers ou la main change de sens pour frapper le côté opposé. Une taille est : "couronnée" si elle commence au-dessus de la tête ; "brisée" si elle commence derrière l'épaule ; "moulinée" si le poignet fait un tour lors de la frappe.

Lors d'une **fente**, la jambe arrière se tend comme un ressort, augmentant la puissance, la vitesse et la portée de l'estoc. Si la fente est précédée d'un bond en avant, c'est une **balestra**.

Une attaque propulsée par le croisement des pieds est une **flèche**, plus vive et plus discrète qu'une fente.

Armes



Anatomie d'une épée

Le lecteur trouvera entre parenthèse des synonymes, traductions ou modèles courants, des armes listées.

Bâton : lourde pièce de bois mesurant jusqu'à une toise de long. Le combat au bâton est en déclin parmi l'aristocratie continentale mais se maintient parmi les artisans et a le vent en poupe en Grande-Bretagne. En France il s'agit de la seule arme dont l'enseignement n'est pas réservé aux corporations de maîtres d'armes. (canne, quarterstaff)

Coutelas : sabre de marine, court, épais et solide. Il sert d'outil d'appoint autant que d'arme (sabre d'abordage)

Épée : au sens strict et à la période de jeu, une épée est une arme dont la lame de longueur et d'épaisseur moyenne, au profil hexagonal est pointue et aiguisée des deux côtés. C'est une arme polyvalente courante dans l'usage militaire (spada).

Épée de cour : arme d'apparat (et d'estoc) à lame carrée (épée de robe, espada ropera, colichemarde)

Espadon : très longue épée à deux mains d'aspect médiéval, utilisé au combat contre les piquiers (spadone, Zweihänder, claymore)

Flamberge : arme fine de taille et d'estoc. Ses quillons spiralé et sa lame ondulé la rendent déconcertante pour l'adversaire

Fleuret : arme d'estoc seulement, légère et souple. Son nom vient de la mouche de cuir qui entoure la pointe à l'entraînement

Forte épée : lourde épée militaire tranchante (broadsword, schiavone, claymore¹⁰)

Katzbalger : épée courte principalement de taille (étripe-chat)

Main-gauche : courte lame rigide. Tenue dans la main gauche elle est utilisé essentiellement comme arme défensive à la place du bouclier qui n'est plus trop tendance (dague, poignard, braquemart)

Rapière : arme d'estoc à lame diamantoïde fine et longue, seule le faible est aiguisé (bilbo¹¹)

Sabre : lourde arme de taille, aiguisée d'un seul côté. Son usage est courant dans la marine et la cavalerie.

¹⁰La broadsword britannique est une descendante de la claymore et en emprunte parfois le nom.

¹¹Rapière courte d'usage fréquent dans la marine

8. Armes à feu

Sous l'impulsion des dragons (les monstres, pas les soldats), l'Espagne et la lointaine Chine sont les premiers pays à s'équiper massivement en armes à feu au **XV^e** siècle. Le reste du monde s'aligne progressivement son retard et à la mort de Louis XIII la poudre est devenue incontournable tant sur les champs de bataille que dans le monde civil.

Les armes à feu sont des objets de haute technologie dont la fabrication nécessite l'intervention de nombreux ouvriers (un forgeron pour le canon, un horloger pour la platine de mise à feu, un crossier pour les pièces de bois, un orfèvre pour les éventuelles décorations, un armurier pour l'assemblage...). La standardisation ne deviendra la norme qu'au **XVIII^e** siècle chaque arme est donc une pièce d'artisanat et certaines de véritables chefs d'oeuvre.



Sauf exception les armes se chargent par la gueule avec une dose de poudre et une balle (ou des plombs).

La poudre est soit stockée soit dans une poire, soit prédosée dans des tubes en bois en forme de clochettes. Ils sont surnommés "apôtres" car la bandoulière militaire standard permet d'en suspendre douze et qu'ils sont aussi précieux aux soldats que les reliques d'un saint.



Arquebuse

Une arquebuse est une arme à feu militaire un peu sur le retour au milieu du XVII^e siècle. Les arquebuses mesurent environ 3 pieds pour 12 livres (1 m pour 4 kg). La portée, la puissance et la cadence de tir des arquebuses sont médiocres comparés aux mousquets aussi sont-elles largement délaissées. Elles trouvent encore grâce aux yeux des dragons (les soldats, pas les monstres) car plus légères et plus courtes que les mousquets il est possible de les transporter à dos de cheval.

Des arquebuses de chasse, plus lourde, et chargées de plombs sont fréquente dans l'usage civil.

La mise à feu des arquebuses est effectuée par une platine à mèche : le tireur allume la mèche de l'arme avant de tirer et presser la détente met en contact la flamme avec la poudre.

Mousquet

Le mousquet est l'arme à feu militaire du temps par excellence. Il est plus long (4 pieds / 1,2 m), plus puissant et plus précis qu'une arquebuse. Du fait de la taille et du recul de l'arme, les mousquetaires, soldats à pied armés d'un mousquet¹², sont équipés d'une fourquine sur laquelle ils s'appuient pour tirer.

La mise à feu est opérée par un rouet : une pièce de fer actionnée par un ressort frotte un morceau de pyrite et projette une gerbe d'étincelles sur la poudre.

Pistolet

Inventé à l'origine pour les cavaliers, le pistolet est devenu une arme civile. Utilisable à une main il reste long (jusqu'à 2 pieds) et lourd (3 à 4 livres). Selon la fortune du commanditaire et le talent de l'artisan chaque modèle a ses spécificités. Les meilleurs facteurs de pistolet du monde sont français, il s'agit de Marin et Jean Le Bourgeois, deux frères d'origine normande. Ils ont inventé pour Louis XIII la platine à silex, le chargement par la culasse et la sécurité.

Tromblon

Un tromblon (aussi appelé espingole ou mousqueton) est la variante civile et équestre du mousquet. Son canon plus court et son embouchure évasé disperse le plomb devant l'arme et augmente les chances de toucher un adversaire proche même à un tireur

¹²Sauf les fameux Mousquetaires du Roi qui sont un corps de cavalerie et sont armés de mousquetons ou de pistolets en plus de leur épée.

médiocre. Plus court et plus léger qu'un mousquet ou une arquebuse il peut être utilisé à dos de cheval.

Économie

1. Activité économique

Privilégiés

L'aristocratie française ne travaille pas. Difficile à concevoir mais c'est ainsi : le travail manuel, la finance et la majorité des entreprises commerciales sont autant de "dérogance" qui exposent au risque de perdre (temporairement) ses privilèges. Les exceptions à cette règle sont fixées par édits royaux : le travail du verre et du métal, le fait de cultiver ses propres terres ou le domaine royal ainsi que le commerce maritime ne sont pas dérogeant (même si votre pratique d'un métier d'argent reste avilissante aux yeux de vos pairs). En conséquence en France la noblesse et ceux qui aspirent à une élévation sociale se doivent de vivre de leurs rentes. Il est également courant de voir des nobles, surtout jeunes, faire partie de la maisonnée, de la "domesticité", d'aristocrates plus fortunés comme serviteurs de luxe, garde du corps, conseillers voire dames de compagnie ou "amis". Le travail intellectuel : droit, littérature, théâtre, administration ainsi que les métiers d'armes ne sont pas dérogeant à condition de ne pas se transformer en commerce. Le devoir de paraître, couplé à la difficulté de travailler mène un grand nombre d'aristocrate à la banqueroute. Il est courant que plusieurs courtisans vivent dans une méchante soupente et partagent un unique habit que chacun portera à son tour quand il se rend au Louvre.

L'Église catholique est financée par la dîme (impôts direct sur le revenu) et les dons de diverses formes. Le bas clergé (diacre, vicaire, curé) en touche la "portion congrue" fixée à 300 £ annuelles par un édit de 1631. Les "habitués" sont des prêtres sans charge, qui vivent, le plus souvent dans une pauvreté totale, de la charité publique. Pour les curés viennent s'ajouter des avantages en nature (maison, lopin de terre...). Le haut-clergé (doyens, évêques, abbés) est nommé par le roi parmi la haute-aristocratie et beaucoup vivent dans un faste fort peu évangélique. À l'exception des ordres mendiants (franciscains, capucins...) qui vivent comme leur nom l'indique grâce aux dons, les congrégations possèdent des terres, produisent des biens et font du commerce. L'ordre jésuite tire des revenus colossaux des importations du Nouveau Monde, ad majorem Dei



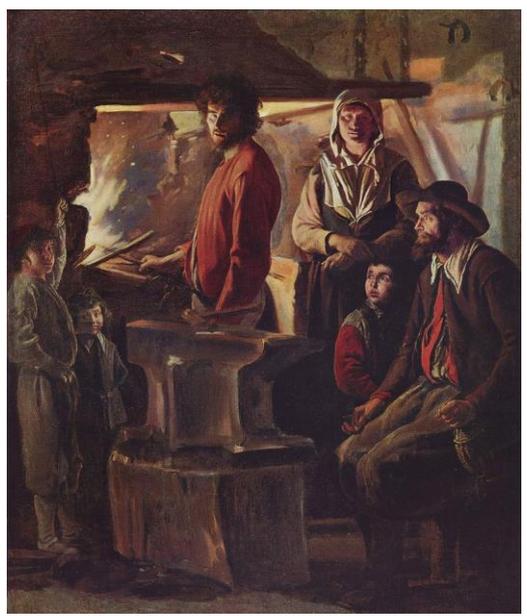
gloriam¹³. Les autres religions ne bénéficient ni de privilège, ni d'impôts dédiés et se financent comme elles peuvent.

Laboratoires

Il va de soi, si vous avez écouté en cours de marxisme, que seule une minorité de la population peut se permettre de vivre de son patrimoine. L'écrasante majorité (où l'oppressée majorité selon les mêmes cours) se contente tout bêtement de travailler. 85% des français sont paysans. Peu sont propriétaires : ils louent et exploitent les terres qui appartiennent à l'aristocratie (héritage de l'époque féodale), au clergé ou à la grande bourgeoisie qui a racheté les terrains à une noblesse largement désargentée. Une fois le loyer et les impôts payés (en nature pour la plupart), la maigre part de la récolte non consacrée à l'autosubsistance est vendue pour (mal) nourrir la population des villes. Les grands pôles de l'industrialisation si embryonnaire qu'il est probablement inapproprié de la qualifier d'industrialisation sont le bois (pour la chauffe et la marine), la métallurgie, la bonneterie (le tissage de la laine), la soierie, la papeterie et l'imprimerie. Les échanges avec les îles (sucre, tabac, métaux précieux, esclaves) concernent un nombre extrêmement restreint d'armateurs qui en retirent des profits immenses. Le commerce occulte fait vivre une large faune d'escrocs et de maîtres de magie plus ou moins incompetents. Les véritables arcanistes et les fournisseurs sérieux n'ont pas pignon sur rue mais les rumeurs parlent de fortunes colossales. Dans les secteurs engageant hommes et femmes (agriculture, service...) le salaire de ces dernières est usuellement moitié moins élevé.

Les enfants commencent majoritairement à travailler entre huit et dix ans. Ils mènent les porcs à la glandée, glanent dans les champs, servent le vin dans les cabarets, font la vaisselle. Dans les familles plus aisées on s'efforcera de leur offrir une éducation. Les garçons deviennent apprentis d'un artisan ou vont au collège (et parfois à l'université). Les aristocrates envoient leurs fils dans des académies militaires où ils se forment au métier des armes. En conséquence les jeunes bourgeois sont usuellement bien plus cultivés que les nobles. Les filles passent quelques années dans un couvent où l'on apprend surtout à tenir une maison et une place dans le monde ; les amitiés forgées durant cette période sont souvent à l'origine des clans de la cour. Les plus chanceuses assisteront aux cours de l'un des rares collèges les acceptant. Certaines corporations admettent des "apprentises" mais quelle que soit leur compétence elles ne peuvent devenir des membres à part entière à l'issue de leur formation.

¹³"Pour la plus grande gloire de Dieu", devise de la Compagnie de Jésus



Corporations

Les professions se partagent en trois familles : les métiers libres que chacun peut exercer (essentiellement les travaux agricoles), les métiers réglés dont l'organisation est assurée par l'autorité royale et les métiers jurés réservés aux membres des corporations bénéficiant du privilège de les pratiquer.

Les corporations (ou guildes) sont des communautés rassemblant l'ensemble des personnes exerçant une profession dans une aire géographique, du simple journalier au maître. Les corporations édictent les normes de qualité, fixent les prix, décident des salaires et des conditions de travail, organisent la formation, arbitrent les conflits et viennent en aide aux veuves, aux retraités, aux malades... Il s'agit des seules organisations professionnelles légales, à l'exclusion notamment de syndicats qui défendraient les intérêts d'une partie des ouvriers ou de groupements rassemblant plusieurs activités. Durant sa formation l'ouvrier est un apprenti et vit chez son maître. Il devient ensuite compagnon, ce qui l'autorise à s'engager pour un an (renouvelable) auprès d'un employeur. L'embauche des compagnons se fait en général le jour de la fête patronale de la corporation. Une fois accompli son chef d'oeuvre, son premier projet solitaire, le compagnon devient maître ce qui l'autorise à tenir boutique et engager des employés. Un ouvrier ayant effectué son apprentissage dans une autre corporation (par exemple une autre ville) ne peut prétendre qu'au statut d'alloué, grade inférieur au compagnonnage, engagé par des contrats dont la durée va de un jour à une demi-année (Théophraste Renaudot, créateur de La Gazette, centralise les offres d'emploi dans ses bureaux de la rue de la Calandre). Seuls les maîtres participent au choix de la jurande.

conseil restreint qui gouverne la corporation, mais les compagnons et les alloués y sont représentés.



Le syndic de la Guilde des drapiers d'Amsterdam

Le royaume d'Argot

Le crime aussi a ses jurandes. Il y a les assassins de la Fraternité de la Samaritaine, les tire-laine de l'Ordre des chevaliers de la courte épée¹⁴, les catins du Puits-aux-chiens... En plus des guildes spécialisées, les cours des miracles, au nombre de douze à Paris, se partagent les juteux revenus de la mendicité et du cambriolage. Les membres initiés de ces guildes se considèrent comme sujets d'un même royaume : Argot. Avec des majuscules, la Cour des Miracles désigne la cour du Saint-Sauveur, dans le Nord-Est de Paris, dont tous les malfrats de France reconnaissent la primauté. Son chef, le Grand Coësre, ou Roi de Thune¹⁵) arbitre les conflits entre Argotiers et ses archi-suppôts produisent une jurisprudence et une grammaire qui n'ont rien à envier à celles de la Sorbonne.

Contrairement à une opinion largement répandue, les "Égyptiens" (Tsiganes) ont leurs propres réseaux, langue et coutumes. Ils ne se mélangent que rarement aux "Tunisiens" (les Argotiers). Nomades arrivés en France par l'Est, les Égyptiens vivent et se déplacent en compagnies de plusieurs familles. Leur talent de forgeron et de maquignon sont reconnus par tous. Cependant la méfiance et l'incompréhension provoquent des heurts réguliers avec les populations sédentaires. Des rumeurs impossibles à démentir prétendent que les Tsiganes de France sont soumis à un chef mystérieux, le Duc d'Égypte, qui tient conseil une fois par an au printemps en Camargue.

¹⁴La courte épée est un surnom des ciseaux du voleur à la tire

¹⁵pour Tunisie



En 1629, le premier dictionnaire de la langue d'Argot liste les professions suivantes parmi les gueux :

Les francs-mitoux:

Coquillards : faux pèlerins
 Courtauds de boutanche : mendiant saisonnier
 Drilles : faux vétérans
 Hubains : faux miraculés de la rage
 Malingreux : faux malades
 Mercandiers : faux marchands ruinés
 Orphelins : en général pour de vrai
 Piètres : faux estropiés
 Rifodés : faux survivants de la foudre
 Sabouleux : faux épileptiques

Les autres métiers

Archi-suppôts : juristes et enseignants
 Bonjouriers : cambrioleurs
 Capons : tricheurs au jeu
 Cagoux : lieutenants du coësre
 Chauffeurs : bandits de grand-chemin
 Coësre : chef de bande
 Marjauds : proxénètes
 Mauvais-garçons : gros bras
 Millards : voleur de provision
 Marquises : prostituées

Monnaie

Les unités de paiement maintenant. Dans la mesure où les prix sont fixés en poids de métal, les pièces n'ont pas besoin de valeur faciale. Pour les grosses transactions ou s'il est un peu parano, le marchand sortira systématiquement sa balance. Mais avouez que ça n'est pas pratique. Pour fluidifier l'économie, les rois frappent monnaie et garantissent son aloi (sa pureté) et sa taille (sa masse). Et là c'est la pagaille : il y a des pièces de toutes les tailles et de toutes les compositions.

Les pièces de monnaie sont un support déterminant des relations publiques royales. Ces objets du quotidien permettent aux souverains de se faire connaître de leur peuple et de diffuser largement leurs symboles et leurs slogans.

Malgré les récits enflammés de Marco Polo, le papier monnaie n'est pas arrivé jusqu'en Europe. **La monnaie scripturale, inventée par les Templiers, est réservée aux plus fortunés elle sera pour des raisons pratiques TRÈS LARGEMENT utilisée durant le jeu.** L'immense majorité de la population règle l'ensemble de ses dépenses en pièces ou sur parole.

Par simplification nous utiliserons pour le jeu la LIVRE

1 Livre = 20 Sols (ou Sous)

Coût de la vie :

Une famille peut vivre une année entière, bien modestement, avec 200 livres ; avec 1.000 livres on vit « honorablement », et à 2.000 livres on atteint le niveau de la bourgeoisie aisée.

Dans une famille de condition moyenne, une fille à marier peut espérer une dot de 200 ou 300 livres. Avec 600 ou 800 livres, la dot devient réellement attrayante, avec 1.000 ou 1.500 livres, il s'agit d'un très beau parti. Pour une promesse de mariage rompue, un homme peut être condamné à verser 20 livres de dédommagement à la promise abandonnée, 40 livres si elle attend un enfant.

Salaires moyens :

La majorité des salaires sont payés à la journée, sauf pour les personnels à demeure, en particulier le personnel de maison ou au service de l'état, payés à l'année, ou au semestre, le plus souvent avec quelques mois de retard. En général, ceux-ci sont également nourris et logés, même si les conditions de confort sont très variables. En revanche, les personnes travaillant pour leur propre compte ne bénéficient pas de tels avantages en nature. S'il n'y a pas de durée mentionnée, les salaires s'entendent à la journée de travail ; il n'y a donc aucun revenu pour les dimanche et les jours fériés.

Aumônier, par an	300 livres
Cocher dans une grande maison, par an	100 livres
Compagnon	8-12 sols
Laquais, par an	100 livres
Maçon	12-15 sols
Maître Charpentier	15-18 sols
Maître Graveur de la ville de Lyon	25 sols
Maître Palefrenier	12 sols
Manufacturier	6 sols
Manouvrier	7-8 sols
Mineur	15-17 sols
Ouvrier vigneron	12 sols
Serrurier	30 sols
Tisserand	12-15 sols





Soldes et Appointements :

Les soldes sont les salaires des militaires de carrière. Lorsque ceux-ci sont en caserne ou en campagne, on rajoute la nourriture et le logement. Ainsi, les soldats sont payés 5 sols par jour, mais bénéficient en plus de 2 livres de pain, d'une livre de viande et d'une pinte de vin.

Archer 4 sols 10 deniers

Capitaine des Chasses du Roi, par an 3.600 livres

Capitaine-Lieutenant,

Capitaine des Mousquetaires, par mois 900 livres

Capitaine de Milice 50-60 sols

Cavalier d'Armée 6-7 sols

Colonel, par an 6.000 livres

Gouverneur de Fontainebleau, par an 3.000 livres

Lieutenant, par mois 300 livres

Maître Canonnier, par mois 40 livres

Maître Canonnier amiral, par an 900 livres sur terre,

1.200 sur mer

Maître Paumier du Roi 1.200 livres

Milicien 4 sols

Mousquetaire, par mois 30 à 60 livres

Sergent 10 sols

Soldat 5-6 sols

Sous-Lieutenant, par an 1.000 livres

Charges et Terres :

Les charges sont vénales : on achète un grade au même titre qu'une terre, et elles sont transmises aux héritiers. C'est une manne substantielle pour les finances de l'état, du moins à très court terme. Toutefois, il y a un risque de voir de grands incompetents (ou de formidables escrocs) occuper une charge importante. Mais tout est bon quand il s'agit de remplir les caisses de l'état. Ponchartrain dira même à Louis XIV : « Toutes les fois que Votre Majesté crée un office, Dieu crée un sot pour l'acheter ».

Capitaine de Régiment d'Infanterie	40.000-50.000 livres
Capitaine de Compagnie d'Infanterie	10.000-12.000 livres
Colonel Général	400.000 livres
Capitaine-Lieutenant (chef Mousquetaire)	200.000 livres
Office d'Huissier Sergent à Cheval au Châtelet	1.200 livres
Notaire	500-1.600 livres
Premier gentilhomme de la chambre du Roi	800.000 livres
Terre labourable en province, l'are (100 m ²)	7 livres
Terrain à Paris, l'are (100 m ²)	125 livres

Pensions annuelles et Primes :

Les pensions sont annuelles tandis que les primes sont ponctuelles. D'innombrables courtisans sont à l'affût des premières, accordées par le Roi en général pour services rendus, et révisables (en principe à la hausse si l'homme est méritant ou si le courtisan est particulièrement habile). Les secondes en revanche sont officielles par voie de décret.

Pension modeste	1.000 livres
Pension confortable	10.000 livres
Pension souveraine	100.000 livres
Prime au 10ème enfant dans les colonies	300 livres
Prime au 12ème enfant dans les colonies	400 livres
Prime pour la capture d'un déserteur	200-2.000 livres



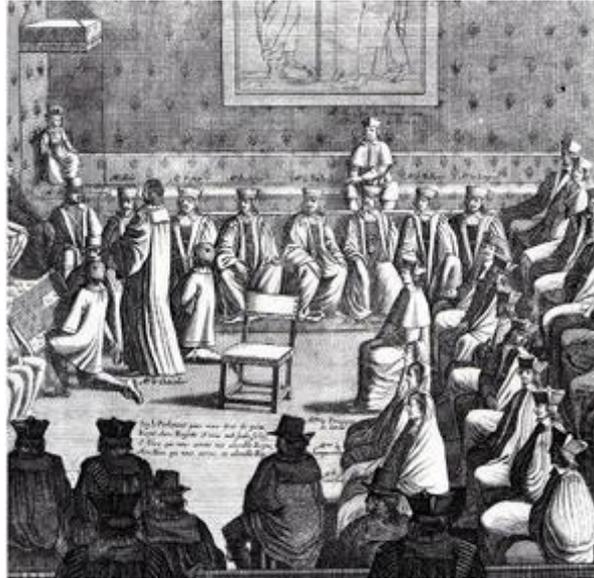
Exercice du pouvoir

1. La monarchie absolue

Le règne de Louis XIII voit l'établissement d'une nouvelle organisation politique. La page de la féodalité se tourne définitivement et désormais on peut affirmer que "Le roi de France est empereur dans son royaume¹⁶" comme un fait et non comme un projet. Sur le plan militaire l'émergence de l'artillerie creuse un fossé abyssal entre l'armée royale qui a les moyens d'entretenir des canons et les milices des princes qui ne les ont pas. Le concordat de Bologne, concédé à François Ier en 1516, donne au roi toute autorité pour nommer les évêques et lui donne de facto le contrôle total de l'Église de France.

Les magistrats et parlements royaux rendent la justice en son nom et peuvent casser les jugements seigneuriaux. Une administration centralisée et puissante fait exécuter les lois en s'appuyant sur les contre-pouvoirs traditionnels à la grande noblesse : bourgeoisie, petite noblesse... Enfin, contrairement à l'Angleterre où le Parlement limite l'autorité de la couronne, les assemblées françaises n'ont qu'un devoir de conseil : le roi peut solliciter leur opinion à l'envie mais n'est pas contraint d'en tenir compte. Les parlements peuvent adresser une remontrance au roi et refuser d'enregistrer une loi qu'il estime contraire à la Coutume, l'ensemble des traditions qui forment la loi fondamentale du royaume. Cependant si le souverain se déplace en personne pour tenir un lit de justice, il contraint les parlementaires à se soumettre. Si ceux-ci s'obstinent, ce qui était courant lors des Guerres de religion, le roi peut créer un autre parlement plus loyal dont la juridiction s'étend sur celle du parlement factieux. Lors des sorties publiques le roi et la régente sont accompagnés par un maître des requêtes : un officier chargé de prêter l'oreille aux demandes de la foule et de les transmettre au souverain.

¹⁶"*Rex Franciæ in regno suo princeps est*", Jean de Blanot, 1256



Louis XIV devant le Parlement de Paris

C'est cela une monarchie "absolue", à comprendre au sens latin de "déliée", une monarchie qui ne rend de compte à personne sinon à Dieu.

Afin d'obtenir (pour les bourgeois) ou de conserver (pour la noblesse) une influence sur l'État, il faut acheter une charge. Baillis, parlementaires, notaires... mais aussi l'inspecteur-visiteur des beurres, fromages et bières de Paris, tous achètent leurs droits au prix fort. On parle de vénalité des offices. Les charges sont cessibles et héréditaires mais le roi touche une quote part sur toutes les transactions et prélève un impôt sur les successions. Les guerres vidant les caisses bien plus vite que les impôts ne les remplissent, les offices sont créés en masse (le dédoublement permet de vendre deux fois la même charge qui est occupé en alternativement pendant un semestre par deux officiers dits "semestriels"), ce qui provoque la grogne des officiers, obligé de racheter des charges pour maintenir leur pouvoir. Certaines charges sont anoblissantes et portent le poétique surnom de "savonnettes à vilain" car elles "décrassent" de la roture.

2. Lettres de cachet

Une lettre de cachet est un ordre écrit adressé par le roi ou l'un de ses ministres et fermé par un sceau royal marquant sa confidentialité : le cachet. Elles complètent les lettres patentes qui sont des ordres publics et par conséquent non scellés. En théorie n'importe quel ordre peut être protégé par le cachet ; en pratique son usage est tellement phagocyté par des ordres d'arrestation qu'il en est devenu synonyme. La lettre de cachet est donc l'ordre adressé par le roi à l'un de ses officiers de se saisir d'une personne afin de le maintenir en captivité jusqu'à nouvel ordre. Elles relèvent de la volonté royale (d'où

le célèbre "Tel est notre plaisir") et non d'une décision de justice. Il n'y a donc pas de recours possible. Ces lettres de cachets sont toujours co-signées par le roi et l'un de ses ministres.

Une fois arrêté, le prisonnier est conduit dans une forteresse royale (à Paris la Bastille ou Vincennes). Les détenus sous cachets doivent payer eux même leur détention, ce qui fait d'eux des hôtes appréciés des gouverneurs de prison.

J'ai donc, par prince du sang, cinquante livres ; par maréchal de France, trente-six livres. Les lieutenants généraux et les brigadiers sont à vingt-quatre livres. Il y a après cela les conseillers au parlement, qui me rapportent quinze livres. Pour un juge ordinaire, pour un homme défenseur, pour un ecclésiastique, dix livres. Nous avons le bourgeois et l'avocat à cinq livres.

Je comble de bonheur le petit-bourgeois ou le cleric d'huissier, en lui donnant une aile de perdrix rouge, un filet de chevreuil, une tranche de pâté aux truffes, des mets qu'il n'a jamais vus qu'en songe ; enfin ce sont les restes des vingt-quatre livres ; il mange, il boit, au dessert il crie : Vive le roi ! et bénit la Bastille. J'ai remarqué que certains prisonniers libérés se sont fait réincarcérer presque aussitôt. Pourquoi serait-ce faire, sinon pour goûter de ma cuisine ?

François de Montlezun¹⁷

Les lettres de cachets sont principalement déployées dans deux situations : La première, la moins connue mais aussi la plus commune, est pour pallier l'absence de peine de prison. Quand la peine prévue par la loi et décidée par les juges paraît démesurément sévère, la lettre de cachet devient un instrument de grâce. La couronne substitue à la peine de mort, aux galères ou à la mutilation une détention plus moins longue dans une forteresse ou un couvent. La seconde, évidemment la plus célèbre, couvre les arrestations politiques ou scandaleuses. Le pouvoir use fréquemment de ce moyen pour écarter des factieux et des adversaires. Lorsque la cible est un proche du roi, aimé du peuple ou soutenu par le Parlement, la lettre de cachet épargne la publicité malvenue d'un procès.

¹⁷d'après Le Vicomte de Bragelonne, Alexandre Dumas, 1847



3. Divisions de la société

Une société d'ordre et de degrés

Au début du XVII^e siècle est théorisé la constitution de la société en "ordres" et en "degrés". Il n'y a pas, théoriquement, de hiérarchie entre les ordres car chacun remplit une fonction différente mais indispensable au bon fonctionnement de la société.

Le roi est le père de tous les Français, il dépasse donc cette division. Il est issu de la noblesse et exerce la seigneurie sur son domaine. Le sacre, ainsi qu'un certains nombres de rites spécifiques lors des cérémonies catholiques, sont la marque que l'autorité royale émane du choix et de la volonté de Dieu. Le souverain a également un grand pouvoir sur l'Église de France de par son pouvoir de nommer les abbés et les évêques. Par ailleurs le roi peut se livrer à des travaux manuels sans contrevenir à son rang, contrairement aux autres nobles. Louis XIII était ainsi cuisinier, pâtissier, barbier et serrurier à ses heures perdues. Louis XIV n'hérite pas du goût de son père pour l'artisanat mais a dès l'enfance le goût de la danse et de l'architecture.

Clergé	Noblesse	"Tiers état"
Évêques	Princes	Notables
Prêtres	Haute noblesse	Bourgeois
Clercs	Simple noblesse	Viles personnes

La noblesse administre le royaume et maintient l'ordre et la paix. La noblesse traditionnelle est la "noblesse d'épée". Ses membres, descendants des chevaliers médiévaux, ont pour devoir de maintenir la paix et de défendre le royaume. La "noblesse de robe" désigne les familles anoblies du fait de leur activité (et de l'achat de l'office associé) dans la justice, l'administration ou l'université. Les aristocrates d'ancienne extraction voient avec colère leur influence diminuer. En effet les règles de dérogeance leur interdisent de faire du commerce tandis que les terres familiales perdent de la valeur dans une économie qui se financiarise. Ils sont alors pris en ciseau par le besoin continu de l'argent indispensable pour acheter des offices, lever un régiment, rester à la mode pour paraître à la cour... Les chevaliers sont donc obligés de vivre à crédit ou d'épouser de jeunes bourgeoises bien dotées. Une tension, sinon un conflit latent, est donc installée entre les familles d'ancienne extraction et ces nouveaux aristocrates.

Le clergé est l'ensemble des personnes ayant reçu un ordre ou prononcé des voeux au sein de l'Église catholique. La première charge du clergé est le service de Dieu. Le clergé

s'occupe également de l'instruction primaire, du soin des malades et des pauvres ainsi que de l'organisation des fêtes. Les Églises (y compris protestantes donc) sont également en charge de l'état civil en tenant les registres de baptêmes, de mariages et d'enterrements. Il existe des écarts de fortune colossaux au sein du clergé. Les sièges épiscopaux sont les "fiefs" de grandes familles aristocratiques. Tous les clercs sont astreints au célibat. Même si les veufs peuvent rejoindre le clergé (donc avoir des enfants légitimes) et que les écarts sont nombreux (et donc les enfants illégitimes) les charges cléricales ne sont pas, théoriquement, héréditaires. Cependant les revenus attachés au titre, sans parler du pouvoir et de l'aura qu'ils procurent, poussent les dynasties à proposer des oblates à chaque génération. Depuis le XVII^e siècle les curés sont obligatoirement formés, la dîme et les revenus de leur paroisse les mettent à l'abri de la misère. En bas de l'échelle grouillent les vicaires, diacre, sous-diacre... ils sont souvent très démunis. Les protestants sont assujettis à la dîme mais les pasteurs doivent être payés par leurs paroissiens, en pratique ils sont souvent issus de familles bourgeoises et vivent sur leur capital.

Pour prendre des décisions majeures, notamment en matière fiscale, les autorités ont l'obligation de convoquer des assemblées de représentants de la population : les États. Les débats ont lieu par ordre il y a le clergé, la noblesse et ceux à qui il a fallu trouver un nom : le "Tiers État". Par abus de langage, l'expression peut désigner l'ensemble de la population représenté par ces députés. Au sein du tiers état, une hiérarchie s'établit entre les bourgeois et les viles personnes. Le statut de bourgeois est lié aux privilèges de certaines villes qui se sont affranchies de l'autorité de la noblesse. Les critères pour accéder à ce statut dépendent des villes. À Paris il faut résider en ville depuis au moins un an, y payer régulièrement ses impôts et servir dans la milice. Les notables, ou "noblesse de cloche" sont les membres de la bourgeoisie ayant accédé à des fonctions de gouvernement par élection ou par achat d'office.

Depuis 1315, la loi prévoit que toucher le sol de France affranchit l'esclave et libère le serf de son servage. Cette protection est étendue aux indigènes des colonies au cours du XVII^e siècle. Les esclaves raptés en Afrique ou achetés aux négriers méditerranéens sont donc conduits aux Antilles sans passage par la Métropole pour contourner l'interdiction. Une fois sur place ils sont exploités dans un vide juridique jusqu'à la parution du Code Noir en 1685 (selon lequel ils sont exploités **MAIS** dans un cadre juridique).

Les traités conclus par Henri IV avec les lignées draciennes consacrent l'autorité du Roi partout sur ses terres. En échange de la reconnaissance des Provinces Unies du Midi dans les marais de Camargue, les Dracs reconnaissent la souveraineté du pouvoir royal.



Apostropher quelqu'un

La formule appropriée pour s'adresser à un membre de la noblesse dépend de vos positions relatives de vos rangs parmi les degrés. Voici un guide général des adresses pouvant être employées pour s'adresser à un laïc selon son propre rang. Aucune loi ne les régit mais une erreur peut signifier une insulte ou la flatterie la plus décomplexée.

	Roi	Fils de France	Haute noblesse	Basse noblesse	Roture
Roi	Nous	Monsieur	Monsieur	Monsieur;	Hep, toi !
Fils de France	Monsieur ¹⁸	Monsieur	Monsieur	Monsieur	Hep, toi !
Haute noblesse	Messire	Monseigneur	Monsieur	Monsieur	Hep, toi !
Basse noblesse	Messire	Monseigneur	Monseigneur	Monsieur	Hep, vous !
Roture	Messire	Monseigneur	Monseigneur	Monsieur	Monsieur

En France, la mention "le Roi" sans mention de royaume désigne toujours le souverain français vivant. Le roi est généralement le seul à utiliser sa numérotation pour se désigner ("Nous, Louis le quatorzième"). S'il y a ambiguïté avec un monarque passé il est préférable d'utiliser une périphrase ou un sobriquet ("le père du roi", "saint Louis", "Louis le Gros"...). S'il y a ambiguïté avec un monarque étranger on utilisera le titre de "Très-Chrétien"¹⁹

Pour un homme la déférence est marquée par l'emploi de "Monseigneur" à la place de "Monsieur". Pour une dame on dit toujours « Madame ».

Il est mal vu de s'adresser directement à une personne de rang supérieur au sien, aussi un homme policé usera de la troisième personne et du prédicat approprié : « Messire, votre majesté désire-t-elle que je lui passe un autre coup de langue sur les bottes ? ». En l'absence de prédicat spécifique on reprend la formule initiale : « Monseigneur, monseigneur n'ignore rien j'imagine de l'origine du titre de vidame ? ». On utilise "son Prédicat" pour parler d'un absent et "votre Prédicat" pour s'adresser à un présent (sauf à vouloir signifier la bassesse de considération qu'on a pour cette présence). "Sa Seigneurie" ou "Votre Seigneurie" reconnaissent l'autorité directe et ne sont normalement

¹⁸Cependant Henri IV et Louis XIII insistaient pour être appelés "Papa" par leurs enfants.

¹⁹Le qualificatif de "majesté très chrétienne" a été attribué exclusivement par le pape aux rois de France à partir du XIVème siècle. D'autres majestés européennes bénéficient de ce genre de qualification : hongroise ("apostolique"), espagnole ("très catholique"), anglaise ("très gracieuse") et portugaise ("très fidèle").



utilisé que par les sujets pour s'adresser à seigneur de leur terre ou les serviteurs pour s'adresser à leur maître.

Pour un égal ou une personne de rang inférieur la deuxième personne est tout à fait appropriée. Le tutoiement est réservé aux très proches amis. Il est même relativement rare que les membres d'une famille l'emploient entre eux. On désigne généralement ses proches par leur nom de famille, ou de terre pour un noble titré, ou un surnom à la campagne (les fils portent le prénom de leur père et toute la famille a le même nom). L'emploi du prénom est réservé à la famille (pour des raisons évidentes de praticité) et aux amis intimes. Le roi de France n'a pas de titre de noblesse, ni de nom de famille (contrairement au roi d'Angleterre qui a l'un et l'autre).

Les domestiques portent usuellement un sobriquet lié à leur origine (La Brie, Picard, Normand...), à une particularité physique (La Grosse, Le Bombé, Criquet, La Rapée...) ou un diminutif de prénom (Toinette, Jeannot) voire un surnom plus littéraire (Scapin, Matamore).

Titre	Domaine	Prédictat	Épouse
Roi	Royaume	Majesté	Reine
Reine ²⁰		Majesté	
Fils de France ²¹	Duché (apanage)	Altesse royale ²²²³	Princesse
Fille de France		Altesse royale ²⁴	
Prince		Altesse	Princesse
Princesse		Altesse	
Duc	Duché	Monsieur le Duc	Duchesse
Marquis	Marquisat		Marquise
Comte	Comté		Comtesse
Vicomte	Comté		Vicomtesse
Vidame	Vidamé		Vicomtesse
Baron	Baronnie		Baronne
Chevalier			Dame
Écuyer			Dame

²⁰La reine mère non remariée conserve son titre et son prédictat. Elle occupe alors la troisième place de la famille royale après le roi et la reine.

²¹Les fils et filles de France sont les enfants légitimes du souverain. Cette dignité peut être accordée aux frères et soeurs d'un roi qui n'était pas lui-même fils de France (ce fût le cas pour Henri IV) mais pas aux enfants légitimés.

²²L'usage de "altesse" seule est largement répandu. La mention "royale" n'est obligatoire qu'en présence d'un prince étranger afin de marquer la différence de préséance des dynastes français.

²³Monsieur sans précision de nom peut-être utilisé pour désigner Gaston d'Orléans, frère cadet de Louis XIII (le Grand Monsieur)

²⁴Les filles de France mariées cessent d'utiliser leur prédictat propre pour adopter celui de leur époux.

Il est toléré pour les enfants de noble titré de se faire appeler du titre de leur père moins un degré. Par exemple Élisabeth, benjamine du comte de Breteuil porte le titre de courtoisie de "vicomtesse de Breteuil". Pour les fils, les aristocrates préfèrent leur accorder en apanage l'un de leurs titres secondaires (quand ils en ont un). L'apanagiste porte le titre et touche les revenus du domaine mais n'y exerce pas d'autorité. Par exemple Louis de Condé, fils du prince Henri de Condé, est généralement titré Louis d'Enghien, titre secondaire de son père qu'il a reçu en apanage. L'apanage peut également être utilisé pour mettre à l'abri du besoin une épouse répudiée ou une favorite.

La hiérarchie des titres est bien moins marquée en France que dans le reste de l'Europe. Avoir un nom ancien et un riche domaine est bien plus déterminant qu'être titré marquis. Les échelons importants sont "baron" car le titre est associé à un fief (et donc à une rente) et "duc" qui a préséance sur tout le monde, sauf la famille royale.

Avec le début de l'absolutisation du pouvoir sous Henri IV et Louis XIII la noblesse commence à perdre son pouvoir territorial. En conséquence les titres de vicomtes, vidames ou barons, s'ils demeurent prestigieux, sont souvent reliés à un domaine symbolique plus qu'à un véritable fief. Il existe même à Paris des fiefs composés d'une unique maison.

"Écuyer" et "chevalier" ne sont pas formellement des titres : Il marque l'appartenance de leur porteur à l'aristocratie mais ne sont associés à aucune terre. Un chevalier à l'époque classique est un noble que le Roi ou un souverain étranger a admis au sein d'un ordre de chevalerie. Écuyer étant une appellation par défaut il est plutôt discourtois de la mentionner en face de la personne.

Les maîtres artisans et les diplômés de l'université ont droit au titre de "Maître" ou de "Docteur" selon le diplôme obtenu. Les échevins, baillis, conseillers, consuls, présidents... qui ne sont ni titrés, ni diplômés, ni maîtres artisan, utilisent le prédicat de "Sire" avec l'appel "Monsieur".



Ordre de chevalerie

Le roi de France honore ses sujets de deux ordres de chevalerie : l'Ordre de Saint-Michel et l'Ordre du Saint-Esprit. Trop largement attribué sous sa régence par Catherine de Médicis, l'Ordre de Saint-Michel a beaucoup perdu en prestige. Le cordon bleu du Saint-Esprit, au contraire, est une distinction de premier plan. Les chevaliers de Saint-Michel sont dits "chevaliers de l'Ordre du Roi" tandis que ceux du Saint-Esprit sont "chevaliers des Ordres du Roi" car il faut être décoré de l'ordre inférieur pour porter le supérieur.



À droite : Richelieu portant le collier du Saint-Esprit

Deux ordres étrangers sont également particulièrement respectés. L'ordre de la Jarretière récompense les meilleurs serviteurs du roi d'Angleterre. Le ruban est bleu et la médaille figure saint Georges à cheval terrassant un dragon. La Toison d'or espagnol a un statut plus ambigu mais elle reste prestigieuse. Le collier porte une médaille représentant une dépouille de bélier.

À ces ordres majeurs s'ajoutent une pléthore d'ordres moins prestigieux venus de toute l'Europe : Aviz (Portugal), Santiago (Espagne), Saint-Hubert (duché de Lorraine), Dragon (Hongrie), Glaive (Suède), Saint-Jean (papauté)...

Quelques ordres militaires au sens médiéval du terme existent encore notamment celui des Teutoniques et celui de Malte. L'Espagne tient sous sa coupe une collection de micro ordres qui passent leur temps à se disputer entre eux les restes des trésors amassés durant la Reconquista.



S'adresser à un religieux

Les membres du clergé catholique bénéficient également de titres réservés. Le niveau de formalisme dépend du statut social de l'interlocuteur : on ne s'adresse pas de la même façon à Son Éminence, Monseigneur le Cardinal de Richelieu qu'au curé du coin.

Titre	Adresse	Prédicat	Remarque
Pape	Très Saint Père	Sainteté	
Cardinal	Éminence	Éminence	Tous les cardinaux ne sont pas des religieux
Evêque	Monseigneur	Excellence	Un coadjuteur est le successeur désigné d'un évêque
Abbé	Révérendissime Père	Excellence	Moine ayant rang d'évêque (abbé mitré)
Abbesse	Révérendissime Mère	Mère	Moniale ayant rang d'évêque
Prieur	Révérant Père	Révérant	Chef d'une communauté religieuse, utilisé pour la RPR
Prieure	Révérènde Mère	Mère	Supérieure d'une communauté religieuse
Curé	Monsieur le curé	Monsieur	Responsable d'une paroisse
Vicaire	Monsieur l'abbé	Monsieur	Prêtre de base, aucun rapport avec l'abbé monastique
Moine	Mon Père	Père	S'il est prêtre
Moine	Mon Frère	Frère	Si pas
Moniale	Ma Sœur	Sœur	

Mariage et place des femmes

La place d'une femme dans la société est indissociable, c'est triste, de son statut matrimonial. La famille est un pilier de la société du XVII^e siècle. Son importance est réaffirmée à la fois par Luther et le Concile de Trente. Le mariage catholique est



indissoluble (Jusqu'à ce que la mort vous sépare)²⁵ tandis que les Églises réformées sont plus souples sur ce point. C'est le destin tout tracé de la plupart des femmes, la fréquence des morts en couches se traduisant par une surmortalité féminine et un besoin accru en épouses.

Le mariage est un acte social, parfois politique. Sauf dans les pièces si bouffonnes qui nous viennent d'Italie, nul n'envisage sérieusement de faire un mariage d'inclinaison. « *Un bon mariage, s'il en est, refuse la compagnie et les conditions de l'amour* » écrit Montaigne. Le seul motif raisonnable pour une noce est l'union entre deux familles. Que ce soit pour garantir le libre passage d'un troupeau ou préserver la paix à l'échelle d'un continent, les jeunes gens sont des pions dans les mains paternelles.

Les autorités civiles et religieuses se retrouvent dans la condamnation des traditions populaires autour du mariage : pot de chambre, exhibition des draps, charivari... Ce droit de regard de la société sur le couple est perçu comme une menace pour l'ordre établi. La conséquence perverse de l'ordre rétabli est une poigne affermie de la famille sur le mariage. Malgré l'opposition du pape, la loi française punit sévèrement les unions non approuvées par les parents des époux (la délivrance venant à 25 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes).



Jvres, les amis du marié lui font un charivari malgré l'interdit et nettoient pour ne pas se faire prendre

Si l'homme, mari et père, est le seul à avoir légalement empire sur son foyer, la société reconnaît aux épouses une certaine autorité. Anticipons un peu, quand le personnage d'Arnolphe explique en 1661 à sa future épouse que :

²⁵L'épouse peut cependant obtenir la séparation si elle est excessivement violentée ou si sa dot est gaspillée. L'impuissance ou l'infertilité d'un des époux est un motif de divorce mais il est rare d'y recourir tant les investigations (publiques) sur le sujet sont humiliantes.



"Votre sexe n'est là que pour la dépendance : / Du côté de la barbe est la toute-puissance."
Molière est célébré comme un génie de la comédie. Tout père responsable prendra soin d'imposer à son gendre un contrat devant notaire protégeant le patrimoine de sa propre progéniture.



Malgré les efforts millénaires de l'Église, la monogamie reste théorique dans l'aristocratie. Les nobles, mariés à peine pubères à de parfaits inconnus, tolèrent largement l'infidélité pourvu qu'elle soit absoute régulièrement par un confesseur conciliant. L'infidélité féminine est préférée discrète tandis qu'au contraire la parfaite chasteté de Louis XIII est vue comme une bizarrerie par ses contemporains.



Tandis que sa femme le trompe avec un jeune fortuné, le cocu avard calcule ce que les cadeaux de l'amant lui font gagner

Si la sphère privée jouit d'une relative libéralité, il n'en va pas de même dans la vie publique. Le droit romain, réhabilité à la Renaissance, prive les femmes de la majorité. Elles sont exclues des guildes d'artisans et de toutes les responsabilités politiques.

Des femmes libres

Un mari influençable ou le veuvage permettent à certaines d'avoir une véritable influence, y compris sur l'État. Ainsi la Cabale des Importants est un affrontement discret entre mesdames de Longueville et de Montbazon sur le nom du principal ministre (victoire de la première qui impose Mazarin). Et Anne d'Autriche règne de facto sur la France de la mort de son époux à la majorité de son fils.

L'entrée en religion est pour beaucoup de jeunes filles un moyen de s'affranchir de l'autorité paternelle. Malgré les efforts des papes successifs, nombre de couvents féminins ressemblent davantage à des palais qu'à des ermitages. Les salons tiennent lieu d'offices et les amants d'aumôniers. Dans un ton plus orthodoxe, la vie régulière peut également offrir des opportunités intellectuelles (enseignement, recherche universitaire), politiques (certaines abbesses ont rang d'évêque²⁶) et même militaires parmi le prestigieux ordre de Saint Georges.

Enfin, dans la violence de cette époque incertaine, émerge un courant de refus de la société masculine et en particulier de la maternité. Celles qui poussent la révolte jusqu'au bout prennent le nom de cavalières. En marge de la société, elles vivent d'amour libre et de l'air du temps, objets d'autant de fantasme que de détestations.

Les femmes d'influences deviennent des "salonnières". Elles reçoivent chez elles une sélection d'amis et de beaux esprits pour lire les dernières oeuvres, commenter les nouvelles, se divertir entre mondains et dissenter sur les thèmes chers à l'hôtesse.

Salonnière	Adresse (Quartier)	Sujets
Ninon de Lenclos	rue des Tournelles	Science, musique, amour, philosophie
Mademoiselle	rue de Richelieu	Politique
Marie d'Aiguillon	Palais du Luxembourg	Littérature, exploration

²⁶Historiquement la pratique était en fait moribonde et la dernière abbesse mitrée sera déposée en 1692 à la demande, et au profit, de Bossuet, le précepteur du dauphin.



Madeleine de Sablé	Place Royale	Littérature, médecine
Arthénice	rue du Saint-Thomas-du-Louvres	Littérature, féminisme
Angélique Arnauld	Port-Royal de Paris (fbrg. Saint-Jacques)	Religion, politique
Vicomtesse d'Auchy	rue des Augustins	Poésie, religion, théâtre

Maintien de l'ordre

Aussitôt que la nuit tombe, la police de la ville est confiée au guet bourgeois, une institution millénaire reconnue dans toute la France, et même au-delà, pour son inefficacité.

Les seuls professionnels du maintien de l'ordre au sein du guet sont le chevalier du guet et ses huit lieutenants, agents de la couronne en charge d'organiser le guet. Chaque corporation est chargée alternativement de la garde et la monte environ une fois toutes les trois semaines. La tâche est obligatoire, dangereuse, non rémunérée et les guetteurs doivent fournir eux même leur équipement. Vous comprendrez aisément pourquoi les bourgeois sont peu enthousiastes à l'idée de s'en acquitter. Certaines corporations ont négocié des exemptions au cours des siècles. Nommément : les mesureurs de la ville, les notaires, procureurs et avocats, les monnayeurs, les brodeurs de soie, les courtepontiers²⁷, les vanniers et corbeillers, peintres imagiers, chasubliers²⁸, selliers, libraires, parcheminiers, enlumineurs, écrivains, tondeurs de draps²⁹, tailleurs de pierres, bateliers, étuvistes³⁰, vendeurs d'écuelles et échelles, verriers, les chapeautiers et fabricants de bonnets, archers³¹, haubergiers³², ebuffletiers³³, oubliataires³⁴, écorcheurs, apothicaires, catendresseurs³⁵, orfèvres et tapissiers. Sont également exemptés les bourgeois non marchands, les vieux, les fous, les boiteux, les maris dont les femmes sont en mal d'enfant, les maîtres artisans et les saignés du jour. Les tonneliers sont dispensés pour la durée des vendanges et les

27er spécialisé dans les grandes pièces et la décoration

28Fabricant de vêtements religieux

29Artisan du textile qui lisse les draps de laine à l'aide d'une lourde lame

30Responsable d'un établissement de bain

31Artisan du textile effectuant le battage de la laine

32Forgeron spécialisé dans la fabrication des cottes de mailles

33Artisan du cuir spécialisé dans le matériel militaire

34Pâtisseries confectionnant des sortes de gaufrettes

35Artisan du textile qui presse les draps entre deux rouleaux





couteliers peuvent se faire remplacer par leurs ouvriers. D'autres corporations n'ont qu'une exemption vénale, c'est à dire que leurs membres peuvent acheter leur exemption individuellement. Les seuls à effectuer ce service avec enthousiasme sont les cabaretiers et autres marchands de boissons car leur participation s'accompagne de larges dispenses fiscales sur le vin. Bon an, mal an environ soixante guetteurs bourgeois assurent chaque nuit une garde fixe dans différents points stratégiques de Paris. **N'allez cependant pas généraliser ce portrait peu flatteur : les forces équivalentes des autres villes de France et d'Europe comme NANCY sont en général convenablement organisée. Les guets de Montpellier et Saint-Malo sont même redoutés des bandits.**



Vu l'extrême inefficacité du guet des métiers, Henri II et Charles IX cherchent à le remplacer par une force militaire : les archers composés de quatre-cents piétons et cent cavaliers. Le budget ne suivant pas, les effectifs ne seront jamais totalement remplis et le guet bourgeois dû être rétabli. Les archers sont cependant chargés de la surveillance des prisons et des condamnés à mort. Ils patrouillent également de poste de garde en poste de garde pour s'assurer de la présence du guet bourgeois. Les archers sont fameux pour leur malhonnêteté et leur cruauté.

En pratique l'effectif total des forces de l'ordre en patrouille (guet bourgeois et archers royaux) dans Paris est d'environ une centaine d'hommes pour cinq cent mille habitants. Les brigands (sans parler des assassins et des violeurs) règnent donc en maîtres sur les

nuits parisiennes. Vous comprenez sans doute mieux tout parisien qui en a les moyens s'arme ou engage des gros bras pour assurer sa sécurité³⁶.

Du lever du jour jusqu'à sa fin, l'ordre est assuré par la milice bourgeoise. La participation à la milice est une obligation civique qui ouvre le droit de voter et d'être élu aux élections communales. De ce fait, et contrairement au guet, la milice est nombreuse et motivée, même si elle reste tout aussi mal armée et mal organisée. Chacun des seize quartiers de Paris a sa propre colonne autonome de miliciens, dirigée par un colonel de quartier. Les miliciens patrouillent donc toujours dans les environs immédiats de leur maison. Les faiblesses structurelles de la milice (auto-armement, absence de commandement central, faiblesse de l'entraînement...) sont sciemment entretenues par la Couronne. Dans l'hypothèse d'une levée totale, les troupes de la ville représenteraient plus de 30 000 hommes tandis que la Maison militaire du roi atteint péniblement les 10 000 (et encore la loyauté des gardes françaises, recrutées à Paris, serait douteuse). Le pouvoir préfère donc prudemment limer les griffes d'une révolte potentielle, et tant pis si la sécurité des parisiens est à ce prix.

Certaines affaires nécessitant une véritable efficacité, la police du fleuve, les affaires fiscales et la sécurité du commerce sont du ressort du prévôt des marchands³⁷. Celui-ci dispose de sa propre milice : la garde de ville, forte de trois cent archers. Ils sont également chargés de protéger les entrepôts de grains contre la rapacité des voleurs et de la colère des parisiens affamés.

Les mousquetaires à pied du cardinal, qui sont roturiers, traquent les nobles se battant en duel malgré l'interdit royal. Capture et punition des duellistes permettent de rappeler la supériorité du pouvoir royal sur la coutume tout en offrant au peuple en général et aux gardes en particulier une soupape qui rend plus supportable l'inégalité des naissances.

Les gardes françaises sont chargées de la garde extérieure du Louvre (mais pas de la protection du roi) et de la surveillance des fortifications. Si les officiers sont majoritairement des nobles provinciaux ayant fait carrière dans l'armée, le gros de la troupe ainsi que ses sous-officiers sont issus de la population parisienne. Elles sont de ce fait très appréciées du peuple. Les gardes françaises (les gardes) ne sont pas la même

³⁶Le libre port des armes blanches est un droit pour tous les français jusqu'au milieu du règne de Louis XIV. Les tentatives de Louis XIII pour les interdire aux domestiques sont des échecs retentissants.

³⁷Le prévôt des marchands est élu à la tête de la ville par un collège de notables et de bourgeois représentants les différents quartiers. Depuis la révolte du prévôt Étienne Marcel au XIV^e siècle, les rois se sont arrogés un contrôle total sur les élections. Louis XIII n'hésitera pas à casser le vote d'échevins n'allant pas dans son sens pour favoriser ses propres candidats.



unité que les gardes du corps (la garde), régiment noble chargé de la protection de la personne du souverain.



Un sergent, un piquier et un mousquetaire aux gardes

La prévôté

L'exercice de la justice en France est héritier de plusieurs siècles de superposition des pratiques. Le tiraillement est permanent entre la couronne tentant de concentrer les pouvoirs et les corps établis cherchant à maintenir leurs privilèges. Les débats d'attribution des cas à une juridiction sont donc fréquents et complexes. Les règles générales suivantes sont cependant assez fermement établies.

Au plus bas niveau, trente-deux présidiaux jugent les menues affaires : procédures civiles avec moins de 250 £ en jeu et procédures criminelles mineures (bagarre, injures, menaces...). De nombreux "fiefs" disposent de leur propre système judiciaire. Le droit commun ne s'applique donc pas sur les terrains appartenant à la Couronne (l'Arsenal, les Tuileries...), dans les domaines de certains ordres religieux (Cloître Notre-Dame, Enclos du Temple, abbayes Saint-Germain des Prés et Sainte-Geneviève, hôpital Saint-Lazare...) ou dans d'autres lieux bénéficiant de privilèges spécifiques tels l'Université ou les Écailles.

Le prévôt, assisté de deux lieutenants, se saisit des affaires criminelles et civiles quand ils estiment les présidiaux incapables de les instruire convenablement. Les investigations sont alors conduites par l'un de ses exempts, ainsi appelés car ils sont dispensés des corvées et tour de garde qui sont l'ordinaire des archers. Il va de soi que le partage des tâches entre le lieutenant civil et le lieutenant criminel n'est pas non plus fixé de façon



précise, ce qui peut induire de nouveaux conflits de juridictions. Le prévôt actuel de Paris est Louis Séguier, frère cadet du chancelier du roi Pierre Séguier. Lui et son administration sont installés au Châtelet, un complexe médiéval formé des deux corps de gardes qui défendaient jadis l'Île de la Cité : le Grand Châtelet au Nord du Pont au Change et le Petit Châtelet au Sud du Petit pont. **Richelieu a nommé pour la France Pierre de Malacan Lieutenant général Civil et Criminel.**

Au Petit Châtelet on trouve le logement personnel du prévôt, les archives et des geôles complémentaires dans l'hypothèse où la forteresse principale viendrait à déborder.

L'essentiel de l'activité prévôtale se concentre au Grand Châtelet, plus souvent appelé Châtelet tout court d'ailleurs, dans le quartier de la Grande Boucherie. La proximité de la grande halle où se concentrent les sièges et ateliers des corporations de la viande fait régner sur le lieu une odeur de mort quand la météo s'y prête. Face au pont, la façade est traversée par un passage voûté, souvenir de la fonction originelle de péage et de poste de garde du lieu.



L'entrée se fait au XVII^e par la cour Ouest (en contournant la façade par la gauche). Sur cette cour donne les locaux de la prévôté où travaillent et casernent les archers, les exempts et les clercs de la prévôté. Le chevalier du Guet est également installé dans cette partie du bâtiment.

La forteresse est également une prison. Selon la fortune et la gravité de leur crime, les détenus sont partagés entre trois niveaux : des cellules individuelles relativement sèches dans les étages, des cellules communes moins saines et deux culs-de-basse-fosse particulièrement redoutés. Leur seule évocation suffit à faire trembler les criminels endurcis. La *Fin d'aise*, qui sert également de poubelle à la forteresse, offre une espérance de vie d'un mois en compagnie de la vermine. Mais la pire geôle de Paris, et peut-être du monde, c'est la sinistre *Chausse*. On y est descendu par une poulie dans une fosse conique ce qui interdit tant de se coucher que de rester debout ; les prisonniers survivent en moyenne deux semaines les fesses dans l'eau (dans laquelle la cellule baigne) avant de succomber. Les séjours sont en général brefs car la prison n'est normalement qu'une étape³⁸. Les détenus sont en attente soit d'un procès, soit de l'exécution d'une peine.

Une salle de torture et une morgue³⁹ complètent les infrastructures.

Quand les affaires dépassent ses compétences ou pour les procès en appel, la prévôté cède sa place au Parlement.

Torture

La loi encadre strictement la pratique de la torture. On en distingue trois types : les peines (mutilations, exécutions, flétrissure...), la question définitive pratiquée avant l'exécution d'un condamné pour qu'il dénonce ses complices et la question préparatoire intégrée à la procédure.

Sauf privilèges⁴⁰ locaux, seules deux tortures sont autorisées dans le cadre de la question : la simulation de noyade et le broyage de membres. Vieillards, enfants, femmes enceintes et aristocrates (sauf condamnés pour des crimes ignobles) sont protégés de la question. La présence d'un médecin, mais pas d'un avocat, est censée garantir que l'interrogé survive à la séance.

38La justice ne prononce pas de peines de prison au XVIIIème siècle. Les hommes détenus sur lettre de cachet sont enfermés dans des forteresses royales et les femmes au couvent du Val-de-Grâce mais non au Châtelet. Les vagabonds, les malades mentaux et les prostituées peuvent être "internés" mais dans des hospices ou des couvents et non des prisons. La peine la plus proche de l'emprisonnement moderne et la condamnation aux galères.

39La Morgue du Châtelet était à l'origine le lieu où les cadavres non identifiés étaient exposés pour que les familles puisse venir les "morguer" (les scruter) et les reconnaître.

40Un privilège est une exception à la loi commune et non nécessairement un avantage. Les méthodes "terroir" de torture peuvent tout à fait être encore pires.





Simulation de noyade par ingestion forcée Broyage de la jambe par les brodequins d'eau

La question préparatoire ne peut être pratiquée que dans des procédures criminelles pouvant mener à la peine capitale (vols aggravés⁴¹, homicides, sorcellerie...). Pour prononcer la condamnation, le juge a besoin d'une preuve éclatante : l'aveu du suspect ou de multiples témoins oculaires. S'il ne dispose que de preuves inférieures, comme des éléments matériels ou un petit nombre de témoins, il peut demander que le suspect subisse la question jusqu'à trois fois pour le faire avouer. S'il n'avoue pas ou s'il ne renouvelle pas librement ses aveux après la question, le suspect doit être acquitté. Selon les juridictions, la question préparatoire est employée dans 10 à 20% des procédures criminelles.

Le Parlement

Selon les cas les affaires sont ensuite renvoyées devant l'une des chambres du Parlement : les Enquêtes pour le tout venant, les Aides pour la fiscalité, la validité des titres de noblesse et la répression de la contrebande, les Monnaies pour le commerce des métaux précieux et la répression du faux-monnayage, la Tournelle pour les crimes de sang ou la Marée pour les conflits autour du commerce du poisson. Elle peut s'appuyer sur les hommes de la maréchaussée pour enquêter. Ces derniers sont également compétents pour capturer et juger les criminels se trouvant hors du territoire des autres juridictions : soldats, vagabonds, pillards, déserteurs, bandits de grand chemin...

⁴¹Avec effraction, avec arme, en récidive...

Certaines personnalités ont le privilège de ne pouvoir être jugées que devant une chambre spécifique : les Requêtes. À l'origine destinée à protéger les magistrats des pressions en les mettant à l'abri d'une vengeance judiciaire, elle est aujourd'hui partie intégrante des privilèges liés à certains offices. Par une lettre de *committimus* (= "Nous confions [à tel tribunal]") le roi épargne au privilégié un long parcours parmi les juridictions inférieures où les affaires peuvent traîner pendant des années.

La Grand'Chambre fait fonction de cour d'appel. Elle est également le seul tribunal compétent pour juger les pairs de France.

4. Duel

Contexte

Un duel au XVII^{ème} siècle c'est le fait pour deux gentilhommes (femmes et roturiers ne le pratiquent qu'à la marge) de se mesurer armes à la main pour une question d'honneur. Avec deux morts par jour pour la seule noblesse au début du siècle, le duel est un problème politique de premier ordre. Il prive les armées et administrations royales des officiers et fonctionnaires dont elles ont besoin.

Une série d'interdiction prononcées en 1599, 1602, 1613, 1617, 1623 est totalement inefficace. Ces édits prévoient des peines exemplaires pour les duellistes : tortures, exécution, outrages à la dépouille, déshonneur posthume, saisie de l'héritage... Cependant les tribunaux n'osent que rarement prononcer ces châtiments extrêmement sévères contre les grands du royaume. Et quand ils osent, les rois cassent les décisions, n'osant pas froisser la noblesse pour une broutille comme un combat à mort. Au cours de ses vingt années de règne, Henri IV a gracié plus de huit mille nobles condamnés pour le crime de duel. Richelieu en son temps a pris le taureau par les cornes. En 1626 il fait promulguer un édit assimilant les duels à venir à des crimes de lèse-majesté. Les combats passés sont amnistiés et des peines plus légères (la perte des offices occupés et l'interdiction d'en acheter de nouveaux) sont prévues pour une première condamnation, réservant la mort aux récidivistes. Le texte reconnaît, sans les désavouer, que les édits précédents prévoyaient des sanctions trop sévères mais affirme que les nouvelles peines, plus justes, seront appliquées. Il est également prévu la saisie et la distribution à des oeuvres charitables des biens de ceux qui s'exileraient pour échapper à la justice royale. La noblesse s'oppose bruyamment à ce texte. En effet la couronne entend substituer au droit millénaire de se faire justice soi-même une juridiction placée sous son contrôle, le tribunal du point d'honneur.

Mais le cardinal tient bon. Le 12 mai 1627, François de Montmorency-Bouteville (secondé par François de Rosmadec) se bat en duel place Royale contre Guy d'Harcourt (secondé par Henri de Bussy). Après quelques échanges, Bussy tombe, blessé à mort. Harcourt s'enfuit alors. Bouteville (comte, gouverneur, vainqueur pour le roi de nombreux sièges, marié et père de deux enfants) et Rosmadec (comte et écuyer du précédent) sont embastillés sur le champ et décapités en public neuf jours plus tard. L'aristocratie encaisse le coup.



Bouteville (avant son exécution)

Cependant ces mesures perdent de leur efficacité avec le temps. En effet Richelieu et Mazarin détournent volontiers l'édit de 1629 de son but premier et l'utilisent à des fins politiques. Dans la mesure où toute l'aristocratie se bat, et ceux qui ne se battent pas se gardent bien de l'avouer, la loi permet de priver de ses charges ou d'exécuter de façon discrétionnaire à peu près n'importe qui.

Les risques étant connus, comment ça se passe un duel ?

Tout d'abord il faut une offense : publique (une querelle politique), privée (une querelle amoureuse), un soufflet, une insulte, avérée ou imaginaire, peu importe. Refuser de se battre, surtout si le défi est public, c'est le déshonneur assuré. Il va de soi que l'on ne répare par les armes que l'offense d'un égal. Si un roturier se risque à offenser un seigneur, ce dernier le fera tout simplement bastonner par ses spadassins.

Les dames, les infirmes et les vieillards peuvent se faire remplacer par un champion. Chaque duelliste doit être accompagné d'un témoin (qui n'est pas censé se battre), deux si l'arme n'est pas conventionnelle. Les présences d'un chirurgien-barbier et d'un prêtre sont également recommandées. Si l'offense est grave ou partagée, un duel de seconds peut également avoir lieu (parallèlement au premier combat avec des armes blanches et perpendiculairement avec des armes à feu). Chaque second doit alors se présenter avec



ses propres témoins. Une fois la provocation adressée, les combattants ne se parlent plus que par l'intermédiaire de leurs témoins. Ceux-ci sont en charge d'organiser le combat et de faire respecter les coutumes régissant la pratique du duel.

L'offensé, qui provoque le duel, a le choix du lieu. Un pré hors des remparts ou une placette à l'aube sont les plus couramment retenus. En effet si le combat est discret le pouvoir fermera volontiers les yeux, tandis que le cardinal ne peut absoudre ceux qui combattent au grand jour malgré son interdiction.

L'offenseur décide des armes. Les gentilshommes choisissent usuellement l'épée ; les dames et les ecclésiastiques ferraillent à la rapière, plus légère ; soldats et marins s'affrontent au sabre. Il ne s'agit cependant que de tradition et les armes les plus exotiques peuvent être utilisées : pistolet, arbalète, hache, lance... Deux interdits cependant : recourir à la magie et en venir aux mains. Les témoins vérifient que les armes sont équivalentes (longueur, état...).

Enfin l'on décide si le combat sera au premier sang (ou à une seule balle pour les armes à feu) ou à outrance, c'est-à-dire jusqu'à la mort de l'un des combattants. Lors d'un combat à mort, si l'un des duellistes reçoit une blessure incapacitante (combattant incapable de rester debout ou de tenir une arme sans trembler), le duel est ajourné jusqu'à ce que les adversaires puissent de nouveau combattre dans de bonnes conditions.

Don Rodrigue

D'une indigne pitié ton audace est suivie :
Qui m'ose ôter l'honneur craint de m'ôter la vie !

Le Comte

Retire-toi d'ici.

Don Rodrigue

Marchons sans discourir.

Le Comte

Es-tu si las de vivre ?

Don Rodrigue

As-tu peur de mourir ?

Corneille, Le Cid, II, 2, 1637

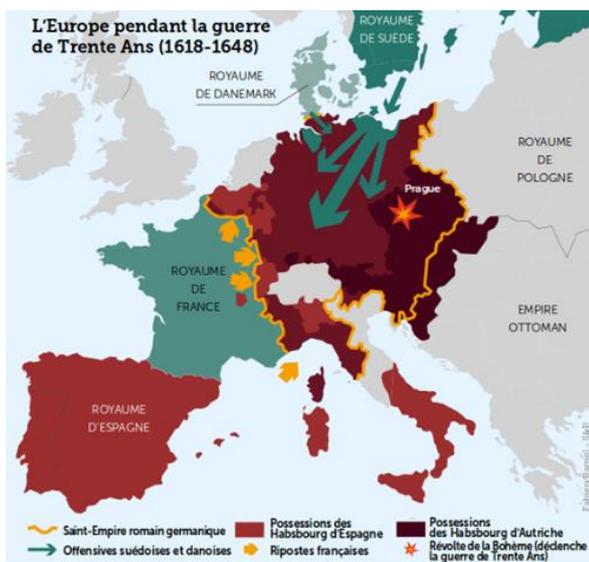
Les adversaires se battent en chemise (afin que le sang soit immédiatement visible). Une fois sur le pré il n'est plus permis aux combattants de s'expliquer.

Les témoins tiennent le rôle d'arbitres. Ils chargent les pistolets et tirent au sort la répartition des armes si nécessaire. Un des témoins de l'offensé est tiré au sort pour commander le début du combat par un "ALLEZ !" ou donner le signal en cas de duel au pistolet. Il est du devoir des témoins d'arrêter le combat à la première blessure si le duel est convenu au premier sang. La justice coutumière des témoins est expéditive puisque tout manquement est puni de l'exécution immédiate du coupable par tous les témoins présents. Les cas habituels de cette peine expéditive sont la poursuite de l'assaut après la première blessure si le duel était prévu au premier sang, le fait de frapper un adversaire désarmé et le fait de tirer avant le signal pour un duel au pistolet. Si le combat est à mort, achever un blessé est inélégant mais permis.

Tuer loyalement son adversaire est un crime aux yeux de la loi mais justice aux yeux de tous. Quelle que soit l'issue du combat, la querelle doit être considérée comme vidée. On ne doit se battre à nouveau pour la même offense ni demander réparation pour une mort dans un duel régulier.

5. La guerre

Contexte

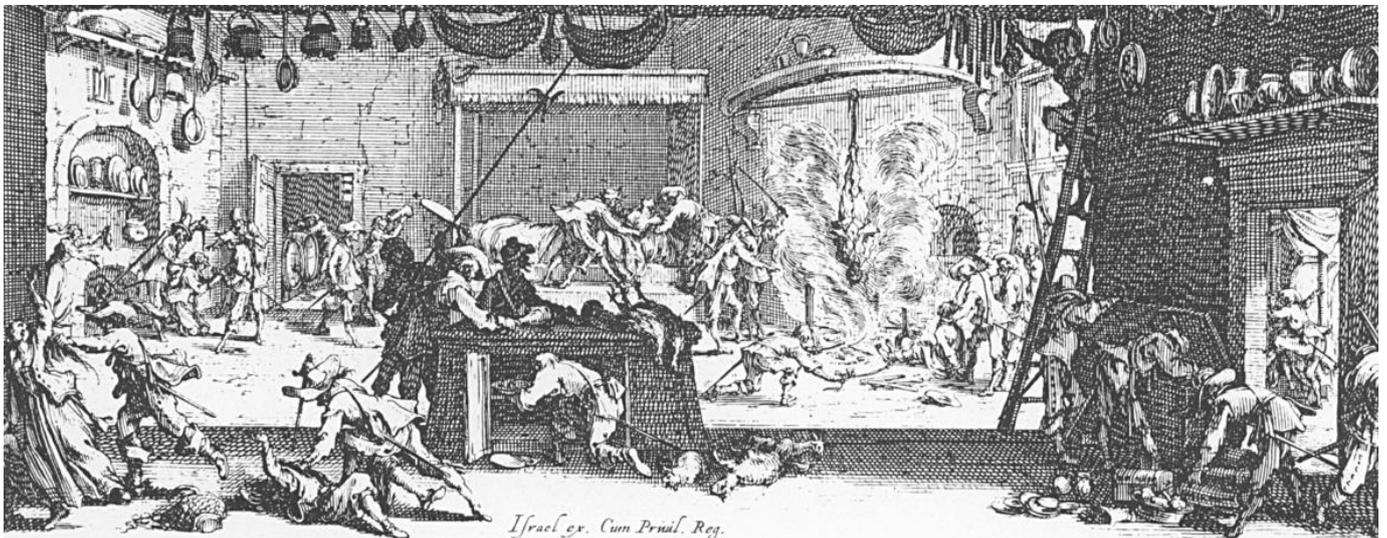


Le temps est marqué par les horreurs de la Guerre de Trente ans (pas encore nommée comme ça). Prenant son prétexte dans les conflits religieux dans le Saint Empire, la guerre s'est transformée en conflit d'influence à l'échelle mondiale. La France et ses alliés cherchent à mettre à bas la puissance hégémonique de la dynastie des Habsbourg dont les différentes branches règnent sur les Espagnes et le Saint Empire. Le contrôle colonial sur la quasi-totalité des Amériques et une multitude de comptoirs en Afrique et en Asie font des descendants de

Charles Quint un acteur incontournable du commerce des épices, de l'or, du bois, du sucre, du tabac... Parallèlement les Provinces-Unies des Pays-Bas sont en guerre avec la monarchie espagnole depuis la proclamation de leur indépendance en 1581.

L'objectif des conflits est la soumission des villes et des forteresses plutôt que l'occupation des territoires ou la mort des adversaires. La guerre est un cataclysme pour les populations civiles. Les armées en campagne vivent sur le pays en se servant dans les greniers et les champs des paysans selon le principe que la guerre doit financer la guerre. Livrés à eux-mêmes aussitôt la bataille finie, les soldats se livrent à de nombreuses exactions sur les populations civiles, que ce soit celles de l'ennemi ou de leur propre camp : pillages, massacres, viols... La fin de la campagne ne signifie pas la fin des difficultés : Les batailles ravagent les champs étendant les dégâts au-delà de la guerre en elles-mêmes. Les soldats démobilisés loin de chez eux deviennent fréquemment bandits de grand chemin.

En revanche les batailles en elles-mêmes ne sont pas très meurtrières. La notion d'appartenance nationale n'existant pas, les combattants ont peu de motivations personnelles et la plupart des batailles se terminent par la débandade d'un camp aussitôt qu'un avantage net se dessine. Cependant si les deux armées s'entêtent, ce qui est fréquent lorsque le conflit est religieux, le choc de deux carrés de piquiers pratiquement dépourvus de protection est un bain de sang garanti.



Israël, ex. Cum Priul. Reg.

*Voilà les beaux exploits de ces coeurs inhumains
Ils ravagent par tout rien nechappe à leur mains*

*L'un pour avoir de l'or, iuvent des supplices, Et tous d'un mesme accord commettent mechamment
L'autre à mil forçuits anime ses complices ; Le vol, le rapt, le meurtre, et le violement . 5*

Des soldats se servant dans une ferme

Vous vivez dans un des grands tournants de l'histoire militaire. Les rigides carrés de fantassins espagnols fortement spécialisés subissent à Rocroi, en 1643, leur première défaite majeure depuis deux siècles. Gustave-Adolphe de Suède, dit le Lion du Nord, et



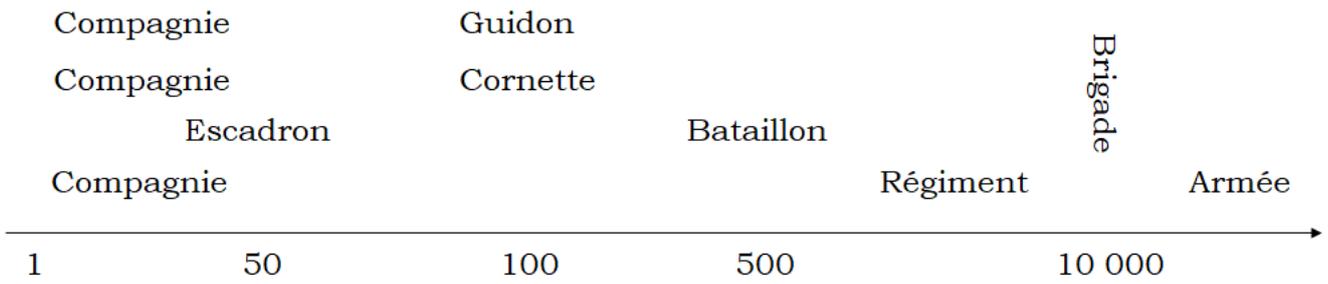
Louis d'Enghien, dit le Grand Condé, ont fait la démonstration que des unités de plus petites tailles, mélangeant cavalerie et infanterie et réactives permettent au général d'utiliser le terrain en sa faveur.

Tactique

Comme évoqué plus haut, le principal objectif de la guerre est la conquête de territoire et de places fortes ennemies. Vaincre les armées adverses est un moyen et non un but. Lors d'un choc, le général cherche surtout à disperser les adversaires et non à les exterminer.

L'armée en campagne est typiquement composée de vingt à trente mille hommes mélangeant fantassins et cavaliers. Les troupes sont divisées en régiment qui est une unité administrative et non stratégique. L'ensemble des hommes qu'un aristocrate a les moyens d'embaucher forme son régiment dont l'effectif dépend directement de sa fortune, et est donc extrêmement variable. Le régiment est divisé en compagnies : vingt à cinquante hommes qui marchent, vivent et combattent ensemble. Chaque compagnie est dirigée par un capitaine. Les grades sont des offices vénaux : les officiers achètent au Roi le droit de commander. Quand un colonel n'a pas les compétences ou le loisir de tenir lui-même son rôle, il peut se faire remplacer par un soldat professionnel moins fortuné qui porte le titre de lieutenant-colonel ou de lieutenant-capitaine. Pendant les déplacements, l'armée évolue sur un front large et vit "sur le pays" en pillant sa nourriture. Il n'y a pas d'approvisionnement et les troupes doivent donc être dispersées pour trouver suffisamment de vivres. Une fois que le lieu de la bataille est arrêté, l'armée doit être rassemblée.

Pour le combat on change de méthode. Les régiments sont fractionnés et les hommes répartis pour former des escadrons (environ cinquante hommes). Les escadrons de fantassins sont rassemblés en bataillons de deux cents à cinq cents hommes. Le bataillon est l'unité tactique de base. Son nom vient d'ailleurs du fait qu'il est censé livrer sa propre petite bataille. Dans la cavalerie l'unité de combat compte une centaine de combattants. On parle de cornette pour la cavalerie légère et de guidon pour la cavalerie lourde. Dans une armée très nombreuse on peut découper des brigades, commandées par des brigadiers, mais ce n'est aucunement généralisé.



Pendant que les reîtres harcèlent l'ennemi (et que les reîtres ennemis nous harcèlent, c'est de bonne guerre), les soldats se déploient en carrés et les carrés sur trois lignes quinconcées copiées sur le déploiement des légions romaines. Le premier bataillon dans l'ordre de préséance prend place devant au centre à la droite du général, le suivant à gauche, le troisième à la droite du premier et ainsi de suite en alternant et de plus en plus loin du centre. Le centre est l'emplacement le plus dangereux mais aussi le plus glorieux. Placé directement sous le regard du général il y est plus facile de se distinguer.



Une fois que les armées se font face commencent une longue, pénible et mortelle partie de chat. Les tirailleurs de deux camps vont tenter d'abattre le plus de piquiers ennemis possible tandis que les deux armées avancent l'une vers l'autre. Les escadrons de tireurs courent vers l'ennemi, lâchent leurs traits, puis replient vers le gros du bataillon avant une contre-attaque. L'air se remplit du sifflement des projectiles. Les claquements de la mousqueterie se confondent avec les roulements des tambours marquant le pas. S'infiltrèrent dans le nez de chacun la puanteur de dix milliers d'hommes transpirant l'anxiété et l'alcool.

Ce manège usant peut durer plusieurs heures. Enfin, l'ennemi se rapproche. Sa première ligne est à deux jets de flèches, puis un seul. Les tirailleurs manquent d'espace pour courir se replier alors ils tirent sans discontinuer. Les bataillons s'engagent dans le nuage de fumée qui occupe le centre du champ de bataille, le fameux brouillard de guerre. L'odeur de la poudre brûlée prend les combattants à la gorge. Un jeune capitaine désireux de se faire remarquer fait accélérer son escadron et brise la ligne pour être le premier au choc. Les piques se croisent en une étincelante haie d'honneur à la Mort. Puis c'est le choc. Les premières secondes de l'assaut sont sanglantes. Les beuglements martiaux sont recouverts par des hurlements de souffrance. Le simple buffle couvrant la poitrine la préserve d'une flèche mais pas d'un fer. Bientôt leurs manches encombrants plus qu'ils n'aident on lâche les longues piques pour tirer le sabre ou la hache. Il est alors rare que le combat ne se prolonge encore longtemps. Un premier homme recule pour parer, son plus proche voisin, de peur d'être isolé, fait un pas de retraite, un deuxième, pris d'effroi, profite du passage laissé libre pour fendre la masse, bientôt suivi d'un troisième homme, puis d'un quatrième et c'est la débandade, le sauve-qui-peut.

Pendant que les vaincus s'enfuient, pressés par les cheveu-légers, le vainqueur consolide ses positions et fait chanter un Te Deum par son aumônier. Les soldats restés sur le champ de bataille s'efforcent de capturer autant de bannières que possible et pourquoi pas de faire prisonnier un officier adverse afin d'en tirer une rançon.

Une fois le calme revenu sur la plaine un ballet tristement habituel se met en branle : les clercs assistent les mourants, les paysans enterrent les morts, des veuves errent en pleurant, des maquignons tziganes rassemblent les chevaux harets et la prévôté guette, traque et pend les excrès détrousseurs de cadavres.

Composition des armées

Le gros des troupes est formé de volontaires engagés, sur fonds propres, par des aristocrates pour la durée de la campagne. Une fois la guerre finie les soldats rentrent chez eux pour attendre le prochain conflit, jamais bien long à arriver. Des mercenaires : les bandes suisses, allemandes, écossaises, draciennes... louent leurs services aux régiments qui profitent de leur expérience. La France dispose d'une armée permanente très limitée : la maison militaire du roi (où l'on sert surtout pour la gloire car les dettes abyssales du royaume font que la paie y est plus qu'aléatoire) et la maison militaire du cardinal (qui fonctionne en fait comme un régiment classique à ceci près qu'il ne licencie pas et qu'il paye tous les trente-six jours avec une exactitude inégalée dans les armées européennes).





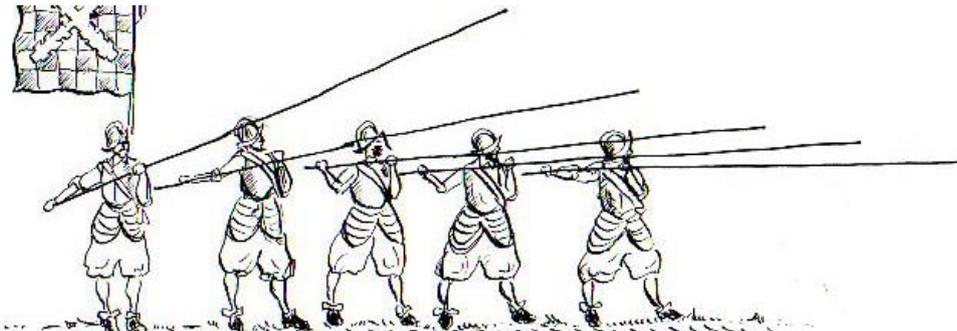
Seule l'Espagne dispose, grâce à ses colonies, de l'or nécessaire à entretenir une armée de façon continue, les redoutables tercios. Ces régiments absorbent la bagatelle d'un tiers du budget du royaume (en temps de paix).

Infanterie

La Renaissance a remis l'Antique à la mode, y compris en matière militaire. La tactique reine est donc, pour quelques années encore, une variation au goût du jour de la phalange macédonienne : le carré de piquier.

Les tercios espagnols sont la référence européenne en matière d'infanterie. Il s'agit à l'origine d'une division administrative en unité de 3000 hommes mais le mot est utilisé pour désigner aussi bien les régiments, que les soldats et leur organisation typique en carré. Les autres armées imitent cette stratégie avec en général moins de succès. Les hommes sont divisés en cinq catégories :

- les piquiers, vétérans équipés d'une longue pique et d'une demi-armure, qui occupent le front du carré. Les mercenaires suisses sont réputés les piquiers les plus disciplinés et les plus braves.



- les lanciers, protégés par panoplie plus légère (en général un casque et un pourpoint de cuir) et parfois par un bouclier, forment le centre du carré. Selon leur position au sein de la formation le râtelier des armes est étendu : demi-pique, hallebarde, épée...
- les archers, placés aux angles, sont équipés d'armes à distance : arcs, arbalètes ou espingoles selon l'état de l'approvisionnement.
- lors des chocs que l'Espagne ne peut se permettre de perdre, le front du tercio est complété par une ligne de mousquetaire à pieds.

Le rôle principal des tireurs étant de courir harceler la formation ennemie, ils sont très légèrement protégés.



Dans les armées germaniques le dispositif est complété par des *Doppelsöldner* : payés le double du reste de la troupe, d'où leur nom, ces hommes se glissent sous les piques et fendent la ligne adverse à l'aide d'une épée à deux mains (*Zweihänder* ou "espadon"). Ils combattent en chemise pour que rien ne limite leur mobilité.

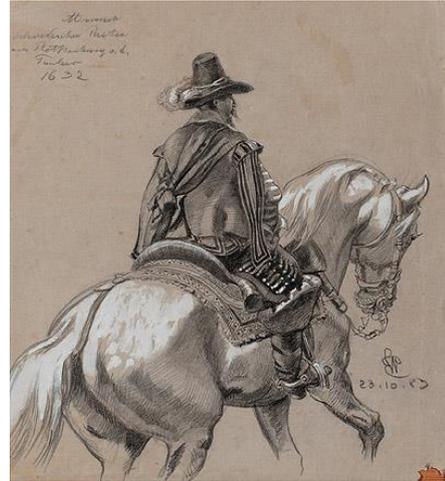


Doppelsöldner, flûtiste, tambour, porte-étendard et hallebardier allemands

Cavalerie

La cavalerie, reine des champs de batailles médiévaux, devient une force d'appoint spécialisée. Même si la désignation peut changer selon les lieux et les époques, il n'y a fondamentalement que trois types de troupes de cavaleries :

Les reîtres : cavaliers légers armés d'une paire de pistolets. Ils préparent le choc en harcelant l'infanterie ennemie. La colonne "charge" au pas et chaque rang tire à son tour puis se retire au galop avant que l'armée ennemie n'ait le temps de contre-attaquer. Les reîtres les plus redoutés d'Europe sont les hakkapélites⁴², finlandais servant dans l'armée suédoise qui chargent à dos de vyvernes. « Kindele bet, sunscht kummt d'r Schwed » (Fais ta prière, mon petit, sinon le Suédois va venir) dit on en Alsace. Les reîtres de tous les camps ont laissé un souvenir si mauvais aux paysans lors des Guerres de religion que le mot est utilisé dans le vocabulaire commun pour désigner un malfrat armé.



La cavalerie lourde (cuirassiers, gendarmes...) qui se tient prête à s'engouffrer dans une brèche afin de tailler en pièce la formation adverse. Une lourde armure les protège de la plupart des projectiles. Ils utilisent en général le sabre de cavalerie ou une rapière alourdie, la fameuse pappenheimer⁴³. Cependant les meilleures armes d'un guidon de cavalerie lourde sont son énergie cinétique et sa discipline : si les cavaliers ont le courage d'aller jusqu'au bout de la charge malgré les pertes, aucune pique ne peut arrêter une telle masse lancée à une telle vitesse.



Enfin la cavalerie légère (chevau-légers, mousquetaires à cheval, irshkens, hussards, cosaques...) assure toutes autres missions de la cavalerie : reconnaissance, protection des flancs, poursuite des ennemis en déroute, harcèlement des armées en marche et pillage. L'armement de ces troupes est extrêmement varié. La protection la plus usitée est un "buffle", un pourpoint de cuir épais tombant jusqu'aux genoux. Ils peuvent porter un

⁴²Les régiments de cavalerie de la province de Finlande sont surnommés d'après leur cri de guerre *Hakkaa päälle* : Cogne dessus ! et la paronymie avec le mot *pärkkele*, un démon du folklore finnois.

⁴³Gottfried Heinrich Graf zu Pappenheim fut l'un des plus grands généraux de la Guerre de Trente ans. Son régiment est à l'origine du proverbe "Ich kenne meine Pappenheimer" : Je connais mes pappenheimers qui peut signifier la fiabilité ou l'insubordination.



casque plus ou moins couvrant. Les cheveu-légers du roi et du cardinal sont également des corps de prestige qui marquent le rang de ces personnages.

Les dragons sont une unité bâtarde dite d'infanterie montée. Ils se déplacent à cheval et peuvent ponctuellement charger mais leur arme principale est une arquebuse, laquelle est à trop lourde et trop longue pour être utilisée depuis le dos d'un cheval.

Artillerie

L'artillerie est un appoint aux forces classiques. Les lourds canons de siège réduiront n'importe quelle forteresse en tas de gravats si on leur laisse le temps nécessaire. La marine fait usage de canons plus légers lors des affrontements entre navires ou pour bombarder les objectifs côtiers. **La poudre à canon étant longtemps superstitieusement considérée comme une substance draconique, l'artillerie mobile est balbutiante.**

Maison militaire du Roi

La sécurité du roi de France est assurée par un grand nombre de corps, héritiers pour la plupart des "compagnies", la première armée royale permanente créée pendant la Guerre de Cent Ans. On trouve dans la maison militaire du roi, par ordre de préséance :

Garde du corps

Compagnie écossaise

Mission : Protection du roi dans son palais, protection rapprochée du roi dans ses déplacements (garde de la manche), garde d'honneur pour le sacre, le mariage et l'enterrement du souverain

Uniforme : pourpoint blanc

Devise : *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?*
(Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous ?)

Truc en plus : Bien que ses membres ne soient en majorité plus écossais, la compagnie écossaise s'annonce en criant "Famir", déformation de "I am here"



Gardes écossais au sacre de Louis XIII

Cent-Suisses

Mission : Protection du souverain et de sa famille au Louvre

Uniforme : blanc à crèvements

Devise : *Ea est fiducia gentis* (Telle est la fidélité de cette nation)



Truc en plus : Ils sont tellement cools que toute l'Europe les a copié (Savoie, Toscane, Autriche, Brandebourg, Vatican...)

Compagnies françaises

Mission : Monter la garde aux portes des appartements et rendre les honneurs à la famille royale

Uniforme : bleu

Devise : *Erit haec quoque cognita monstris* (On les reconnaîtra, eux aussi, à leurs actions d'éclat)

Truc en plus : les places dans les compagnies françaises sont des offices vénaux, les membres y ont donc acheté leur place et ne sont donc pas tous des combattants brillants, loin s'en faut.

Maison militaire du Roi

Mousquetaires du Roi

Mission : Protection du Roi hors de son palais, garde d'honneur, régiment combattant de cavalerie

Uniforme : Casaque bleue à fleur de lys blanche

Devise : *Alterius Jovis altera tela*⁴⁴ (Les autres traits d'un autre Jupiter)

Truc en plus : Le roi peut juger en personne de la valeur des jeunes aristocrates servant aux mousquetaires et décider ainsi de la poursuite, ou de la non poursuite, de leur carrière militaire comme officier dans un autre corps.



Garde de la porte

Mission : Monter la garde aux portes intérieures du Louvre

Uniforme : Baudrier à carreau bleu et rouge

Devise : Et si tu l'aimes, prends garde au roi

Truc en plus : Ils ont l'air de faire doublon avec les compagnies françaises mais comme évoqué dans le paragraphe sur les gardes du corps, les gardes français ne sont pas forcément tous hyper performants.

⁴⁴Historiquement ça ne le deviendra que dans quelques années, mais pourquoi se priver d'un cri de guerre aussi cool ?

Prévôté⁴⁵ de l'Hôtel du Roi

Mission : Forces de police et juridiction ayant autorité sur les résidences et manufactures royales ainsi que sur l'ensemble de la maison du roi (une sorte de NCIS de l'Ancien Régime, la jupette en sus).

Uniforme : Blanc avec une jupette #svag

Devise : *Erit haec quoque cognita monstris*⁴⁶ (Celle-ci sera connue des monstres)

Truc en plus : Contrairement aux autres juridictions françaises, la prévôté juge (et condamne) sans appel.

Gardes françaises

Mission : Surveillance des fortifications de Paris et de l'extérieur du Louvre, unité combattante d'infanterie

Uniforme : Gris mais peu porté car les gardes sont issues des couches populaires

Devise : Aucune

Truc en plus : A préséance sur les autres régiments d'infanterie lors des batailles (se faire tuer en premier pour son roi était un honneur)

Depuis le XIII^{ème} siècle, les rois de France sont également escortés en permanence par une louve de Saint Georges qui assure leur protection magique.

La Maison militaire du roi comporte également un régiment de cavaliers lourds (les gendarmes de la garde) et un régiment de cavaliers légers (les chevaux légers de la garde) qui accompagnent le roi à la guerre et le défendent sur le champ de bataille. Ils ont préséance sur tous les autres corps, à l'exception des gardes du corps. Il existe également un Régiment de la Reine mais il n'est pas placé sous l'autorité de cette dernière et n'est pas chargé de la défendre. Il s'agit d'un régiment d'infanterie classique dont la reine est la marraine. La protection de la régente est assurée par les gardes du corps ainsi que son chevalier d'honneur.

Maison militaire du Cardinal

En 1626, Louis XIII concède à Richelieu le privilège d'entretenir pour sa protection une garde de soixante hommes. Au fur et à mesure des accroissements de ce privilège, Richelieu puis Mazarin ont fini par diriger une véritable armée privée de plusieurs milliers de soldats. Les places sont demandées parmi cette troupe car Mazarin est réputé le capitaine le plus solvable d'Europe.

⁴⁵La Prévôté de l'Hôtel dépend directement du roi et n'a de lien ni avec le prévôt des marchands, ni avec le prévôt de Paris

⁴⁶Les devises latines des compagnies françaises et de la prévôté sont les mêmes avec un jeu de mots mais les traductions sont traditionnellement différentes





La Garde du Cardinal est composée de trois compagnies : une d'infanterie - les mousquetaires -, une de cavalerie légère - les cheveau-légers - et une de cavalerie lourde - les gendarmes. Ils portent une casaque rouge à quatre pans, chacun marqué d'une croix blanche, d'où leur surnom de Garde rouge. Les gardes sont plus âgés et plus expérimentés que les mousquetaires du roi sur le modèle desquels ils ont été créés. En effet on entre chez les mousquetaires à seize ans pour se faire un nom tandis que le Cardinal ne recrute que des soldats d'expérience ayant au moins vingt-cinq ans.



Les gardes sont équipés et entretenus aux frais du Cardinal tandis que dans la Maison militaire du Roi, chacun s'occupe de lui-même.

Les mousquetaires à pied, au nombre de deux-cents comptent exclusivement des roturiers. Ils sont chargés de la défense des possessions du Cardinal, de la répression des duels et des basses besognes : arrestations politiques, coups de main...

Les cheveau-légers, au contraire, sont une compagnie noble. Ces cent-vingt cavaliers forment la garde d'honneur du Cardinal et le précèdent lors de ses déplacements. Ils sont fréquemment envoyés par l'éminence pour surveiller les officiers en campagne.

Les gendarmes participent également à la pompe cardinalice. Pour une raison inconnue, Richelieu ne recrutait que des Bretons comme officier de ses gendarmes.

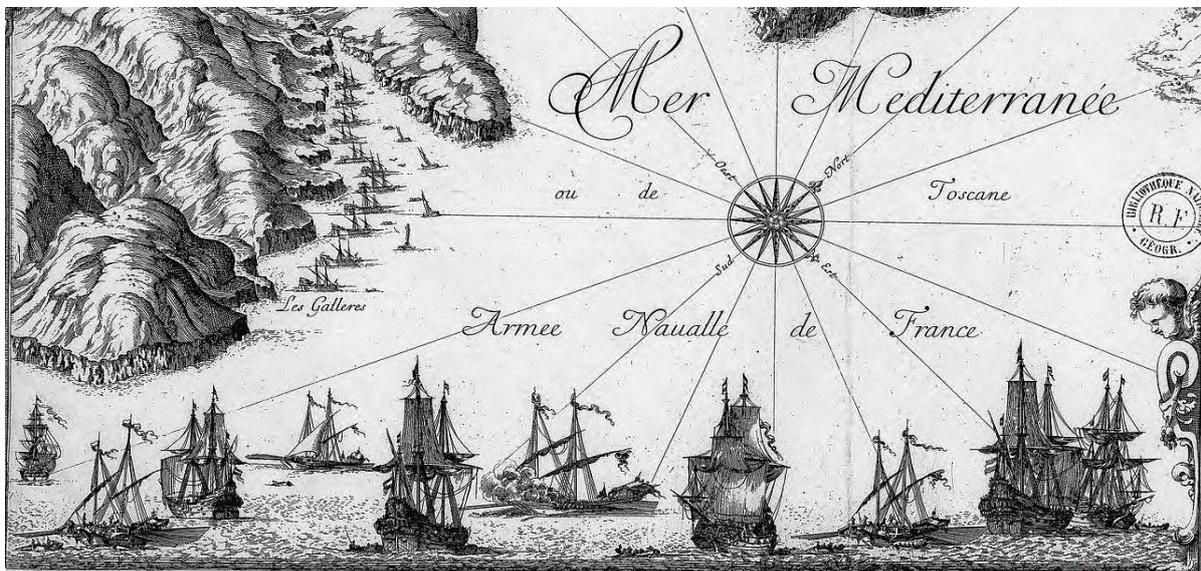
Enfin Mazarin entretient également deux régiments d'infanterie - les régiments de Mazarin français et italien. La lieutenance de ces régiments est confiée à des gentilshommes que le Cardinal souhaite honorer. Ils combattent dans l'armée royale, là où la guerre les appelle.

Marine

La France n'est pas une grande puissance maritime, malgré les ambitions en la matière de Richelieu. Le royaume n'a pas de tradition navale et peu de ports en eau profonde. Le service dans la marine royale est dangereux, peu prestigieux et peu rémunérateur. Les jeunes nobles attirés par la mer préfèrent de loin faire carrière comme corsaire ou dans la flotte de l'Ordre de Malte. Les galères sont propulsées par des forçats et les équipages des voiliers rafiés de force dans les ports.

Bon gré mal gré, quand le grand cardinal s'éteint, la flotte royale compte une soixantaine de vaisseaux, dont un tiers de galère et deux tiers de voiliers. Son activité consiste essentiellement à harceler les ports méditerranéens des Habsbourgs en Espagne et dans le Sud de l'Italie.

La charge de lieutenant général des galères est occupée Armand-Jean du Plessis, un neveu de Richelieu. Il s'agit surtout d'un bureau administratif, le général n'ayant jamais mis les pieds sur un navire. Le reste de l'activité navale est théoriquement placée sous l'autorité de la régente qui est grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France.



Sur la côte Atlantique, les corsaires bretons et malouins sont la principale force navale. Des capitaines indépendants reçoivent une lettre de course qui les autorisent à aborder les vaisseaux des ennemis du royaume. Elle leur évite également d'être pendus comme de vulgaires pirates en cas de capture. Cependant le commerce est tellement plus intéressant et Paris est si loin une fois sur les mers... On ne peut vraiment compter sur eux.

